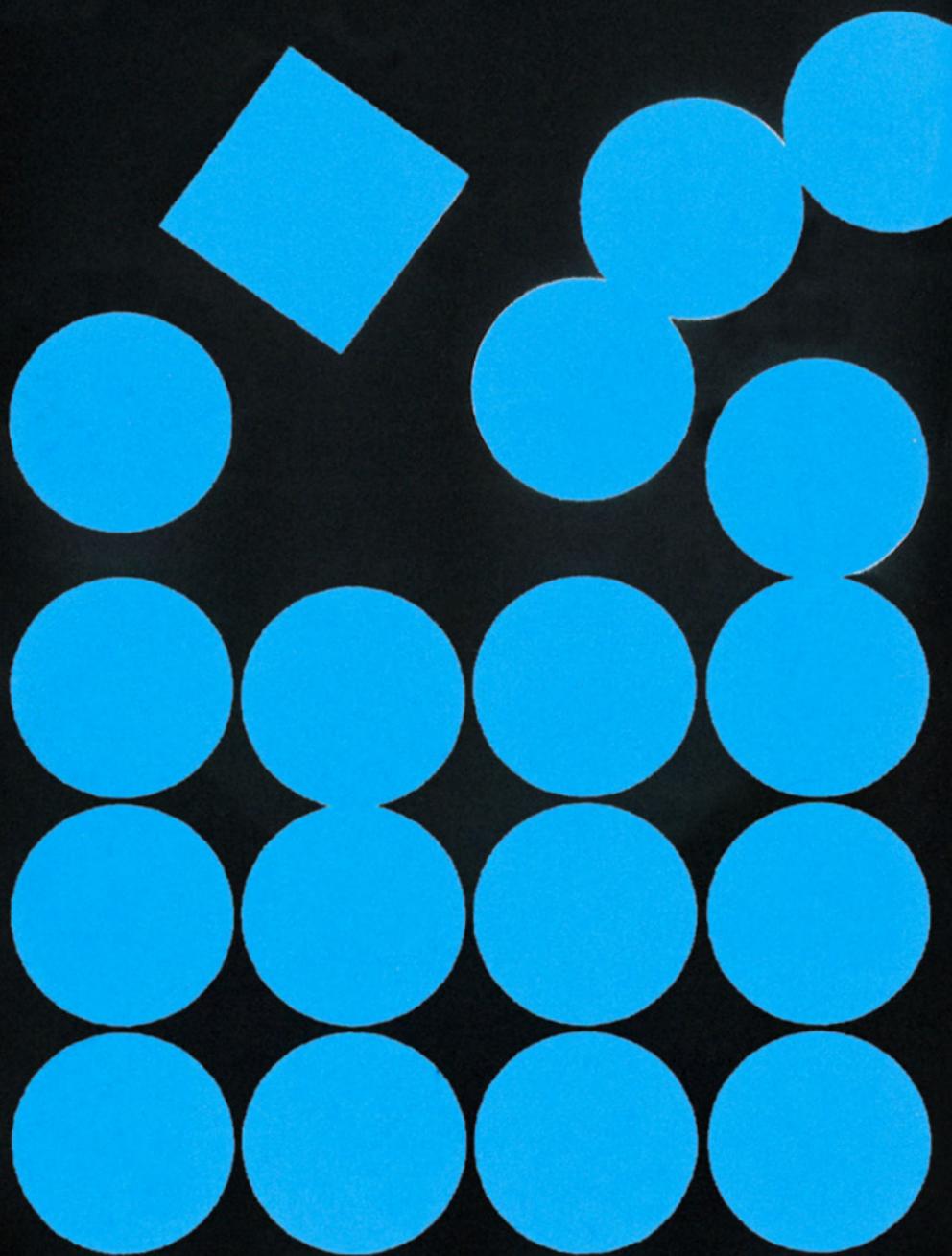


Pour une culture

accessible repenser le design
depuis le FALC



POUR
une culture
accessible

introduction **5**

des sociétés occidentales,
modernes et inclusives ? **9**

.....

modèle médical vs modèle social 11-20
la question du handicap en france 22-32
design et handicap 34-41
vers le facile à lire et à comprendre 43-62

repenser l'accessibilité **6 4**
des institutions culturelles
par le design

.....

handicap et politiques culturelles 66-75
médiation du contenu 77-95
rapport à l'espace 97-116
pour un design systémique 118-129

conclusion **1 3 0**

bibliographie **1 3 6**

remerciements **1 4 3**

colophon **1 4 4**

introduction

C'est en visitant une exposition au sein d'un musée que j'ai découvert pour la première fois le Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Présentée sous la forme d'un livret en libre disposition, cette transcription s'adressait aux personnes en situation de handicap mental et cognitif afin de faciliter leur accès et leur compréhension des œuvres. Le handicap mental peut se définir comme la conséquence d'une déficience intellectuelle qui entraîne une capacité limitée d'apprentissage se traduisant par des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision. [1] Tandis que le handicap cognitif est la conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives (mémoire, troubles de l'attention, langage, gestes...) mais n'implique pas de déficience intellectuelle. [2]

Ayant précédemment effectué un DN MADE en graphisme mention Design collaboratif social et solidaire, je n'avais pourtant encore jamais été sensibilisée à une pratique de

design accessible aux personnes en situation de handicap.

Le FALC constitue une méthode permettant de rendre accessible des documents aux personnes en situation de handicap mental et cognitif, notamment en donnant des conseils de mise en page et de transcription de texte. Il invite à une co-création qui interroge les formatages ainsi que la circulation du savoir.

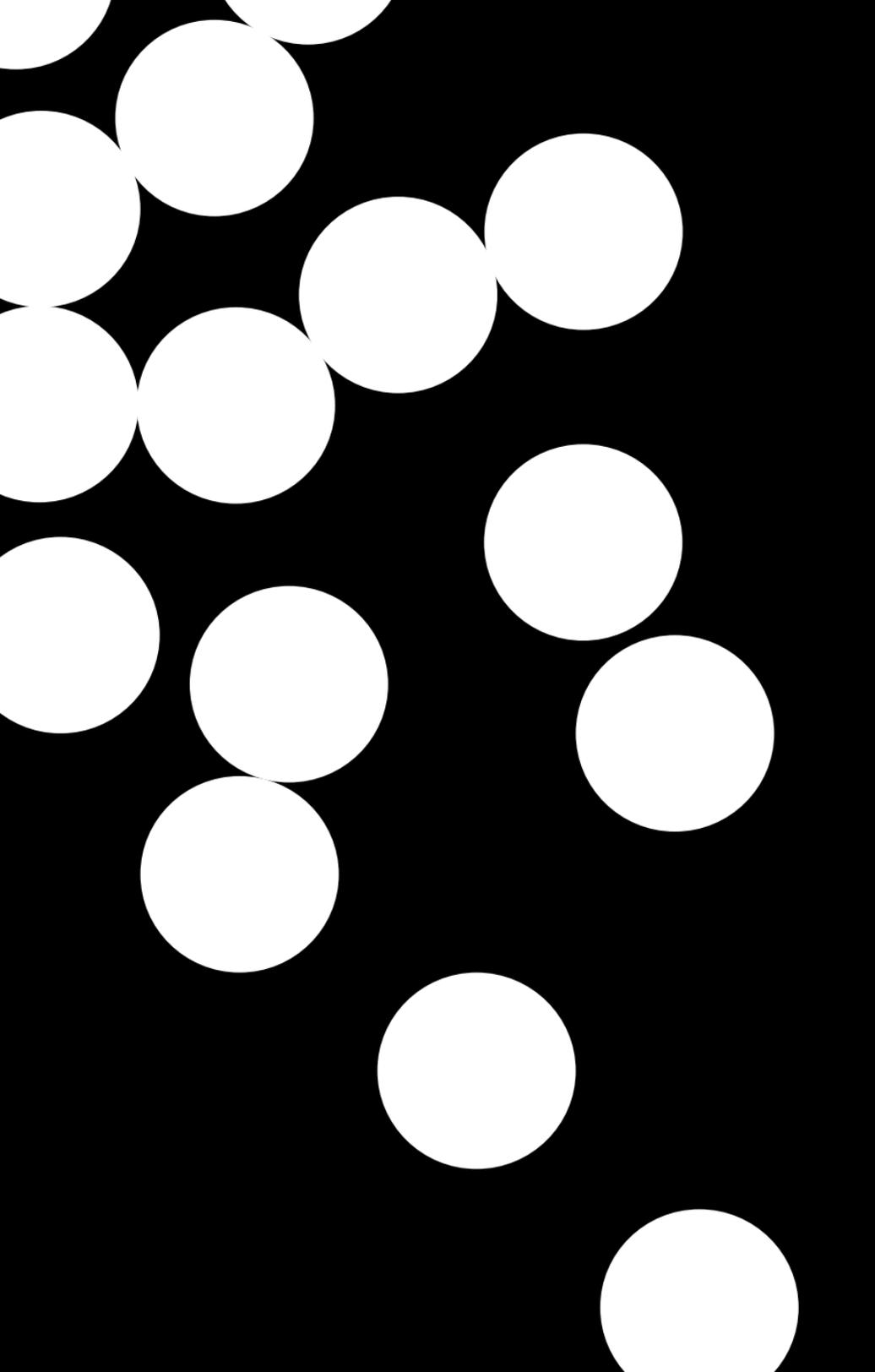
Encore peu pris en charge par les graphistes, les documents en FALC font encore preuve d'une certaine austérité et d'une infantilisation des usagers. Qu'est-ce que ceci révèle de notre considération du handicap ? Quels sont les liens de réciprocité entre design et handicap ?

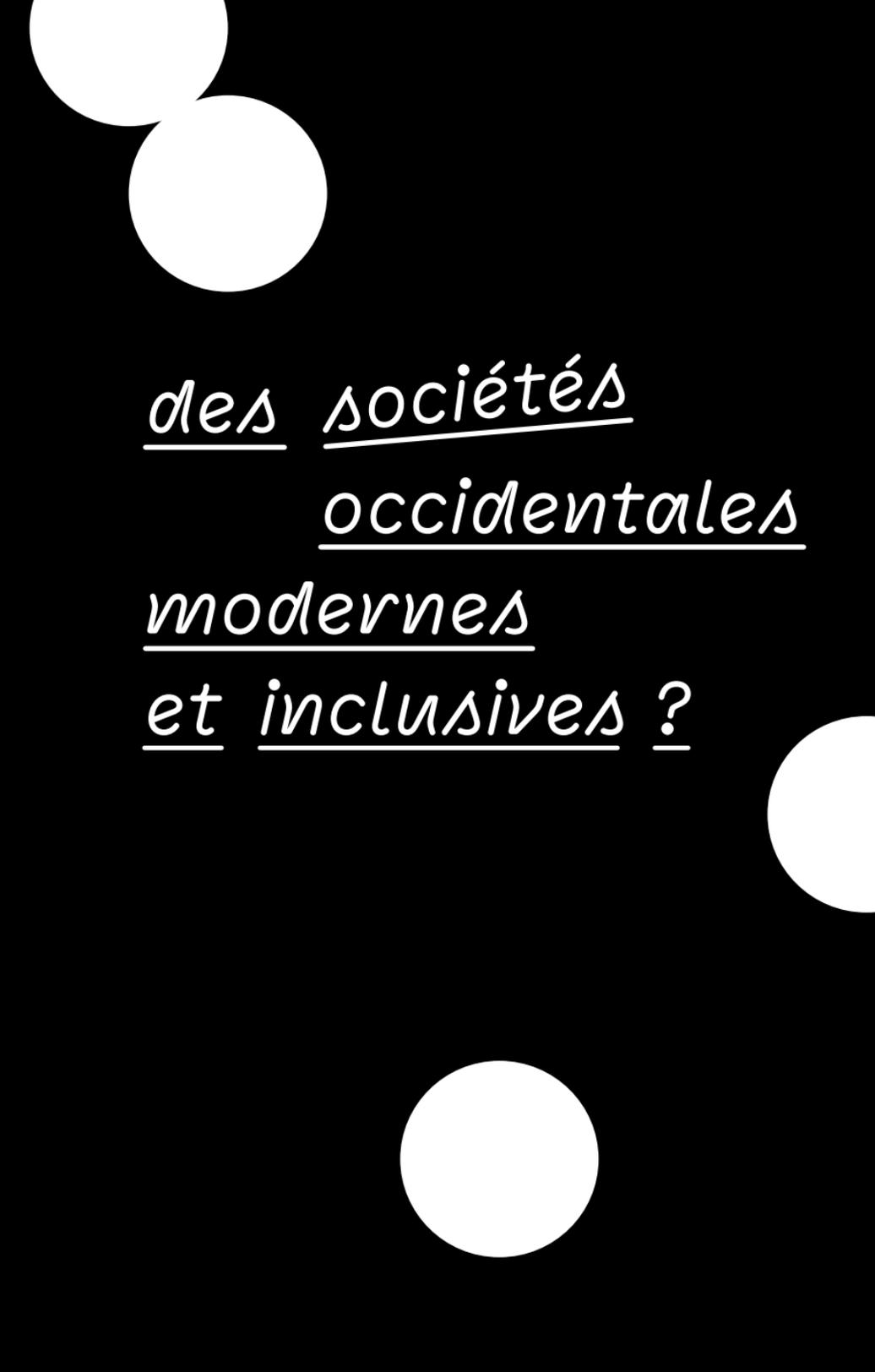
Comment le FALC relève-t-il des fondamentaux du design et à quelles formes peut-il contribuer ?

Ce mémoire garde pour fil conducteur le FALC et s'inscrit dans le contexte des institutions culturelles dont l'objectif d'émancipation intellectuelle des populations est marqué par

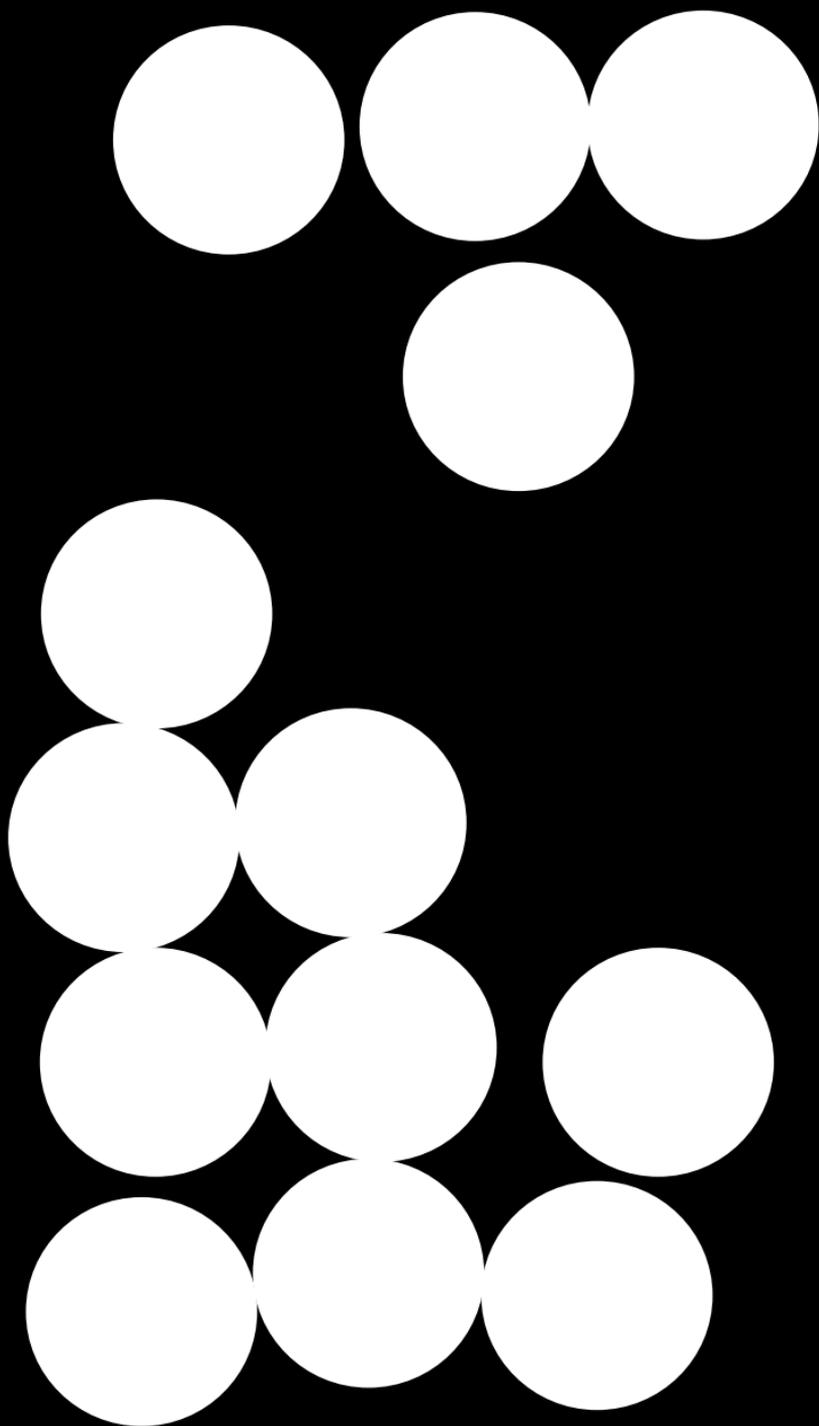
de forts enjeux de médiation des contenus et d'accueil des publics. De même que les institutions culturelles se réinventent dans une perspective d'accessibilité ainsi que de valorisation des diversités, le design, héritier d'une logique industrielle et normative, se questionne aujourd'hui face aux enjeux écologiques et sociaux. Comment repenser les institutions culturelles du point de vue de l'accessibilité selon une pratique de design initiée par les enjeux du FALC ?

Nous nous concentrerons d'abord sur une contextualisation du handicap au sein de nos sociétés occidentales et de son influence sur le domaine du design jusqu'à la conception du FALC. Puis, dans un second temps, nous réaliserons une étude de cas des institutions culturelles et des dispositifs concrets imaginés, de l'échelle individuelle jusqu'à la conception d'un design systémique, pour tendre vers une société plus inclusive.





des sociétés
occidentales
modernes
et inclusives ?



modèle médical

vs

modèle social

Afin de mieux situer les enjeux d'un design du bien commun, ancré dans des objectifs d'accessibilité et de valorisation de la singularité des personnes, nous devons clarifier l'ancrage politique et historique de la considération du handicap. Son évolution complexe au sein de nos sociétés occidentales reflète une remise en question des systèmes de pensées stigmatisants.

Au niveau du design, cela se traduit par une approche standardisée dont nous interrogeons les liens de réciprocité avec le handicap, notamment à travers les revendications portées par les personnes elles-mêmes. Cette étude nous permettra de comprendre les dynamiques de construction du FALC en France depuis le XIX^e siècle.

Nous analyserons également son rôle dans la démarche d'autodétermination et de médiation des savoirs pour les personnes en situation de handicap mental et cognitif ainsi que son implication dans les enjeux d'un design inclusif.

La construction du modèle médical

Le handicap est défini selon le CNRTL comme « Ce qui empêche quelqu'un ou quelque chose de développer, d'exprimer au mieux toutes ses possibilités ou d'agir en toute liberté [3] ». Sa considération historique est marquée par de nombreux renversements sociétaux, mais c'est au siècle des Lumières et avec l'invention de la médecine moderne que le handicap laisse place à une prise en charge curative. Par la suite, les sciences modernes occidentales continuent à appréhender le corps humain à l'aide d'un référentiel anthropométrique, normatif et standardisé donnant lieu au mythe d'un corps « efficient », « rentable », « beau », en opposition à un corps « déviant », « laid », « monstrueux ». Cette vision donne naissance au « modèle médical du handicap ». Ce modèle considère le handicap comme un désavantage lié à des pathologies du corps ou de l'esprit. Il privilégie une prise en charge curative, souvent marquée par une approche paternaliste et objectivante des professionnels de santé. Selon Manon Ménard, auteure de la thèse *De l'inclusion à la pluralité : le design à l'épreuve de la normalité*, cette considération du handicap comme un problème exclusivement médical contribue alors à maintenir une déresponsabilisation politique et sociale qui empêche « de considérer la diversité des subjectivités des personnes handicapées comme des réalités qui comptent pour elles-mêmes [4]. »

Suite aux importants mouvements civiques luttant pour la fin de la ségrégation raciale en Angleterre et aux États-Unis, des soulèvements sociopolitiques issus de toutes les minorités naissent dans le monde entier. L'émergence en Occident des *Disability Rights Movement* ancre les droits des personnes handicapées dans des luttes communes qui redéfinissent, à travers une analyse collective, les vécus individuels des minorités {fig. ②}. Elles enrichissent le champ de la recherche sociale et contribuent à des avancées politiques majeures par et pour les personnes, notamment en interpellant l'opinion publique {fig. ③}.

Dès les années 70, l'UPIAS (*The Union of the Physically Impaired Against Segregation*) permet en Angleterre de proposer des idées et un discours fondateur qui participe à l'émergence d'un modèle social du handicap prônant la rééducation et l'adaptation de la société à l'égard des personnes en situation de handicap. Grâce aux travaux de l'UPIAS, la précarité financière des personnes handicapées, l'inaccessibilité du bâti et l'emprise médicale sont identifiées comme des symptômes d'une société discriminante. Par ailleurs, l'UPIAS défend dans son manifeste *Fundamental Principles of Disability* une vision distinguant la notion de « handicap » (*disability*) comme « quelque chose d'imposé en plus de nos déficiences » et de « déficience » (*impairments*) comme



ASKING
DID NOT
WORK

« la manière dont nous sommes inutilement isolés et exclus de la pleine participation à la société [6]. »

Ainsi, le handicap ne résulte pas d'un facteur biologique mais bien d'une construction sociale opprimente et d'un environnement fonctionnel qui rend une action possible ou impossible. En ce sens, le modèle social s'oppose au paradigme médical en réfutant l'autorité paternaliste et objectivante des « experts du handicap » et en prônant « la participation des personnes handicapées à l'élaboration des savoirs et des connaissances produites par la recherche sur le sujet [7]. »

-
- ① SABY Laurent, SANIEL Sandira, VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric, *Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques : Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*, Cerema, 2013. Page 2.
-
- ② Ibid.
-
- ③ CNRTL, *définition handicap*.
-
- ④ MÉNARD Manon, Thèse dirigée par Michela DENI, Université de Nîmes, *De l'inclusion à la pluralité : le design à l'épreuve de la normalité. Vers une recherche-projet située depuis l'autisme à l'université*, Université de Nîmes, 2023. Page 86.
-
- ⑤ MÉNARD Manon, Thèse dirigée par Michela DENI, Université de Nîmes, *De l'inclusion à la pluralité : le design à l'épreuve de la normalité. Vers une recherche-projet située depuis l'autisme à l'université*, Université de Nîmes, 2023. Page 86.
-
- ⑥ UPIAS, *Fundamental Principles of Disability*, 1975.
-

.....

7 MÉNARD Manon, Thèse dirigée par Michela DENI, Université de Nîmes, *De l'inclusion à la pluralité: le design à l'épreuve de la normalité. Vers une recherche-projet située depuis l'autisme à l'université*, Université de Nîmes, 2023. Page 86.

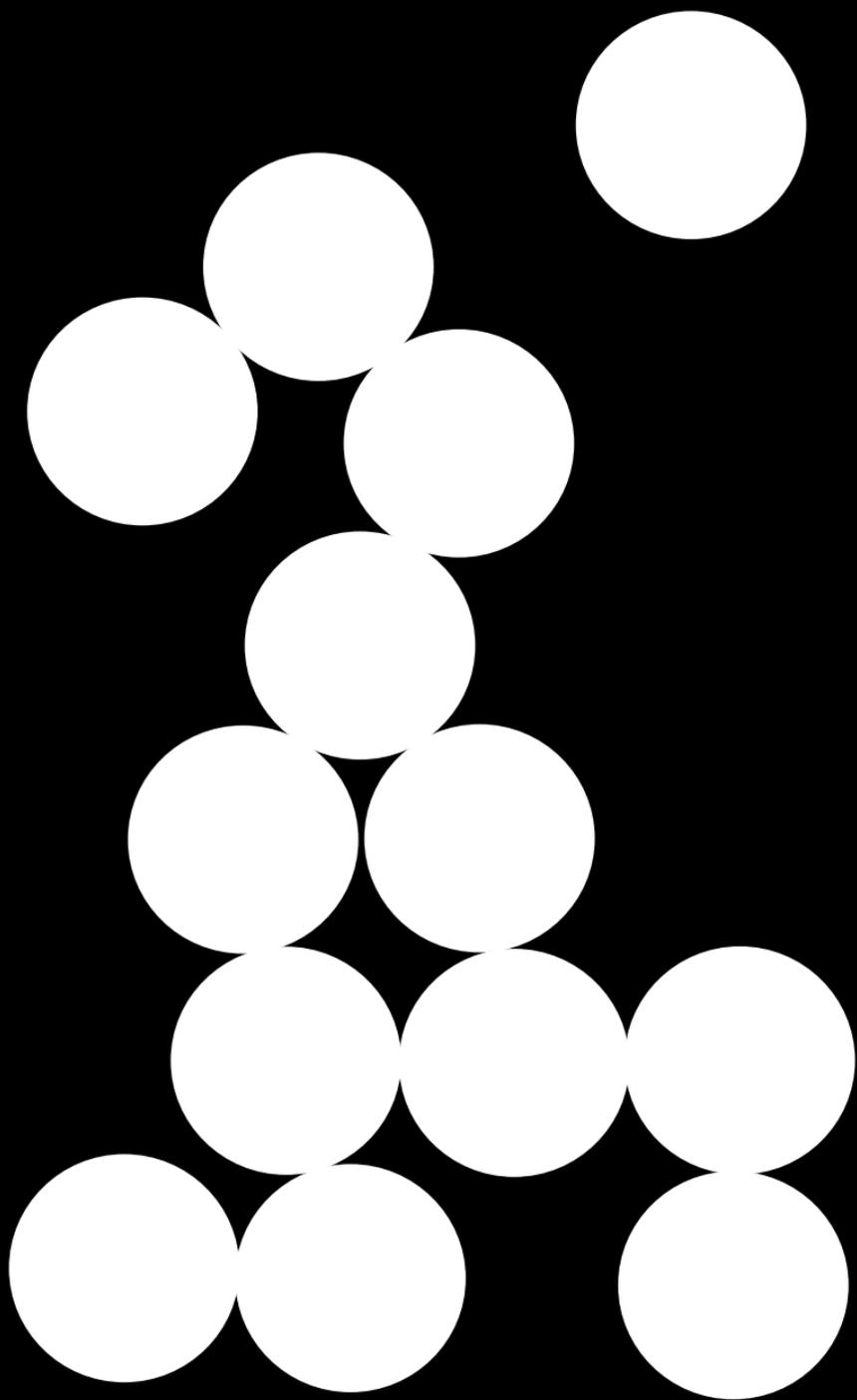
1 Défilé des anciens combattants et mutilés de guerre se dirigeant vers le ministère des finances pour réclamer une augmentation de leur pension le 29 mai 1947 à Paris. Photo: Getty.

.....

2 Occupation du bâtiment fédéral de San Francisco. Une militante traduit les interventions en langue des signes, avril 1977. Photo: JP. AP.

.....

2 Manifestation d'activistes issus des Disability Rights Movement devant le Capitole afin de faire voter l'Americans with Disabilities Act. Asking did not work, 6 mars 1988, Olin Tom.



la
question
du handicap
en france

Les luttes et grandes avancées sociétales pour les droits des personnes en situation de handicap, dont la prestation de compensation au handicap (PCH), l'accès à la scolarisation en milieu ordinaire ou le droit à la formation et à l'emploi, sont encore récentes et fragiles en France.

Plus spécifiquement, la Loi du 11 février 2005 marque un tournant dans la considération du handicap malgré un modèle médical persistant dont les collectifs anti-validismes ne cessent d'interroger le système socionormatif.

La Loi du 11 février 2005

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées marque un tournant dans la considération sociétale du handicap en France. Elle introduit, pour la première fois, une définition du handicap inspirée de la classification internationale du handicap notamment en différenciant handicap mental, cognitif et psychique. Ainsi, l'article 2 de la Loi du 11 février 2005 précise que « constitue un handicap [...] toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant [8]. » De plus, l'article 41 de cette même loi stipule que l'accessibilité est due « à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique [9]. » En considérant le handicap dans le domaine des interactions et de l'environnement, elle introduit une société non plus « d'intégration » mais « d'inclusion ». L'environnement s'adapte alors à la personne dans une démarche d'accessibilité obligatoire à tous les handicaps. Néanmoins, si certains termes tels que le passage de la terminologie « d'intégration » à celle de « l'inclusion »

soulèvent une révolution conceptuelle incluant toutes les singularités, ils n'ont pourtant pas fondamentalement modifié les organisations, les pratiques et les représentations. [1][2] De même, Gérard Bonnefon soutient dans son ouvrage *Des représentations du handicap et de la folie*, qu'un « paradoxe est en place, puisque si le soin, l'attention et la solidarité sont socialement acceptés et reconnus, il n'en reste pas moins vrai que la société éprouve des difficultés à mener une politique intégrative ou inclusive. Les personnes handicapées et malades mentales ne sont pas oubliées, ni abandonnées, mais vivent une situation paradoxale, puisqu'elles ne sont ni mises à l'écart ni vraiment intégrées [1][1]. »

Un modèle médical persistant

Catalina Devandas-Aguilar, rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées à l'ONU, rend un rapport en mars 2019 sur les conditions de vie des personnes handicapées en France. Elle y souligne que la législation française s'est fondée sur une définition du handicap centrée sur la déficience et non sur l'interaction de la personne avec l'environnement et les obstacles existants. [1][2] Catalina Devandas-Aguilar dénonce notamment le cloisonnement des services et des institutions spécialisées pour « la prise en charge » des personnes handicapées. Par ailleurs, le rapport souligne le manque d'accessibilité physique

des infrastructures publiques et privées (transports, établissements de santé, équipements...) de même qu'une forte disparité régionale. [1][3]

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) rappelle qu'en matière d'accessibilité, la pluralité et la complexité des situations vécues par les différents handicaps nécessitent une anticipation de la demande ainsi qu'une approche globale prenant en compte : l'aide à la préparation en amont du déplacement et de l'accès aux équipements ; l'accueil et l'accompagnement humain ; l'information délivrée au travers de la signalétique ; la qualité des ambiances et des espaces. [1][4]

Les luttes anti-validisme

En France, la notion de « validisme » {fig. 4} est introduite en 2004 par l'écrivain et activiste Zig Blaquero qui, en pointant *La Culture du Valide Occidental*, donne corps à cette typologie dominante. Selon Charlotte Puiseux, psychologue et docteure en philosophie, le validisme est alors défini comme un « système d'oppression vécu par les handicapés du fait de leur non correspondance aux normes médicales et/ou sociales au sens large [1][5]. » La Loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales marque une avancée majeure pour les droits des

#LeValidismeCestÇa

**93% DES STATIONS DE MÉTRO
SONT INACCESSIBLES
AUX PERSONNES HANDICAPÉES.**

**HEUREUSEMENT QUE PARIS
N'ORGANISE PAS
LES JEUX PARALYMPIQUES.
OH WAIT...**

nos vies = vos vies



**Les Dévalideuses.
Démonter
les idées reçues
sur le handicap.**

#LeValidisme

**80% D'
SONT
AUX**

P

#LeValidismeCest'

**100% DES
ANTI-COV'**

**POUR
IL FA
QU'**

" de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins "

2,00 €

Handicapés Méchants

N° 9-10

JOURNAL DES COMITES DE LUTTE DES HANDICAPÉS

"pas de Pitié"
pour les
HANDICAPÉS?

ALLONS - Y
nous
Sommes
d'accord.



5

personnes en situation de handicap mental et cognitif notamment en encadrant la création, la formation des professionnels et les services du secteur. Celle-ci fait suite aux collectifs militants post 1968 qui revendiquent le handicap comme une question politique et introduisant une démarche d'enrichissement du savoir par et pour les personnes. En 1973, le premier collectif français de réflexion et d'action sur le handicap, le Comité de lutte des handicapés, voit le jour et crée le journal *Handicapés méchants* {fig. 5}. Manon Ménard affirme que « le handicap quitte le champ de la «fatalité» ou de la «tragédie» pour devenir le produit historique d'une société donnée, et qu'il appartient à l'activité politique de transformer [16]. »

Face à cet héritage, les collectifs et militant·es contemporain·es (Collectif Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation, Les Dévalideuses...) appellent à une convergence des luttes. Celles-ci se mettent en œuvre en intersectionnalisant les questions féministes, queer et antiracistes et revendiquent le droit à la vie autonome, la désinstitutionnalisation, ou encore la promotion de représentations justes, émancipées d'une vision « misérabiliste, condescendante ou fantasmée [17] » à la façon dont le Téléthon perpétue une vision larmoyante et charitable du handicap.

Ainsi, en interrogeant les rapports de domination et les enjeux des normes, l'anti-validisme questionne le rôle du design et l'expression d'un système opprimant. Nous pouvons alors aborder les liens de réciprocité entre design et handicap dans un contexte d'urgence à fonder un design renversant les rapports de verticalité.

8 *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, Légifrance. Mis à jour le 8 septembre, 2023. Consulté le 20 octobre 2023.

.....

9 Ibid.

.....

1 LE CAPITAINE Jean-Yves, *L'inclusion n'est pas
0 un plus d'intégration: l'exemple des jeunes sourds*, Empan, Numéro 89. Page 125.

.....

1 BONNEFON Gérard, *Des représentations
1 du handicap et de la folie*, édition Érès, parution le 27 avril 2023. Page 9.

.....

1 Nations Unies, *Rapport de la Rapporteuse
2 spéciale sur les droits des personnes handicapées*, janvier 2019. Page 20.

.....

1 Ibid.

3

.....

1 SABY Laurent, SANIEL Sandira,
4 VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric, *Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques: Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*, Cerema, 2013. Page 4.

.....

1
5 PUISIEUX Charlotte, *Dictionnaire CRIP: Petit ouvrage d'introduction au crip*, Autoédition, 2020. Page 51.

.....

1
6 BAS Jérôme, *Des paralysés étudiants aux handicapés méchants. La contribution des mouvements contestataires à l'unité de la catégorie de handicap*, Genèses, n°107(2), 2017. Pages 56–81.

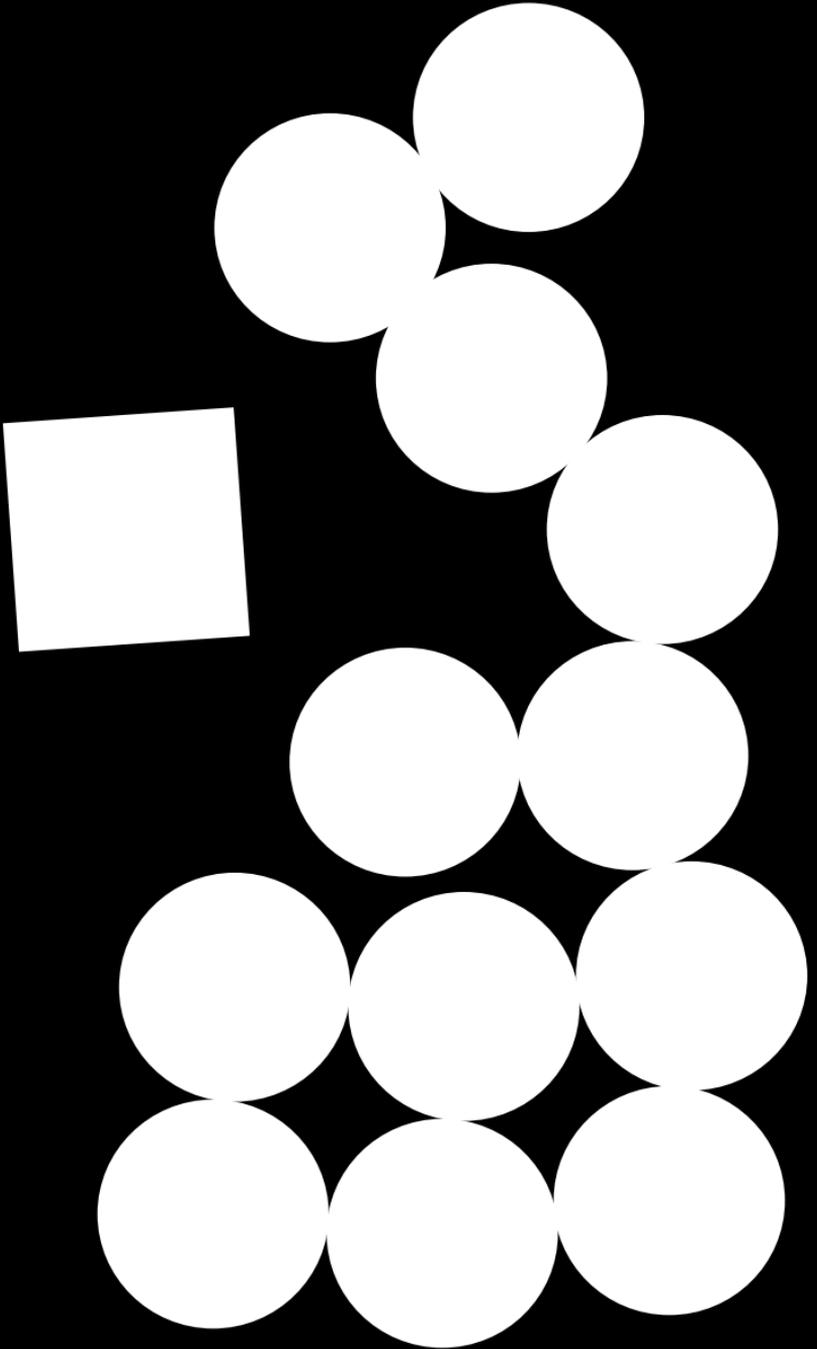
.....

1
7 CHAMORRO Elena, ROJAS Elisa, MARQUES Lény, FUCHS Mathilde, *Manifeste du Collectif Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation*. Mis à jour le 12 avril 2016. Consulté le 15 mai 2024.

4 Action coup de poing au métro
Les Invalides par les Dévalideuses, 2023.
Photo: Suarez Teresa.

.....

5 Couverture du journal *Handicapés méchants*, n°9–10, octobre 1978.



design

et handicap

Cette recherche démontre comment le design a pu se placer historiquement du côté d'une standardisation des usages, puis, dès la moitié du XX^e siècle, interroger la possibilité d'un design au service de la pluralité des individus.

Entre normalisation et standardisation

Intrinsèquement lié à l'ère industrielle, le design s'est historiquement placé du côté des normes, des techniques et des savoirs influencés par les nouveaux modes de conception et de fabrication industriels. Le corps est alors envisagé parallèlement à la machine, dans une logique d'efficacité et de rentabilité. Le design, inscrit dans la logique hygiéniste et moderniste de l'époque, poursuit un objectif de performance, permettant de soutenir un système de productivité. Il participe, avec l'architecture, à la construction d'une vision sociétale organisée et idéalisée qui prône « l'exaltation de la rationalité [18] ». En se construisant en parallèle des sciences anthropométriques, le design « illustre la manière dont les corps et les comportements humains sont objectivés à partir d'un paradigme scientifique normatif, où la moyenne devient outil de référence, et où le culturel apparaît comme naturel, et le naturel comme ce qui est juste, tenant alors de la vérité et de la neutralité [19]. » En ce sens, le design nourrit donc une relation de réciprocité au handicap.

En considérant cette approche historique du design, nous soulevons par ailleurs la façon dont la pensée actuelle en matière de santé résulte de ce courant, tout en soulevant des enjeux propres aux soins et à la singularité des personnes. En effet, dans un cadre où la diversité des vécus doit être comprise et intégrée

afin de fournir les services nécessaires, les préjugés inconscients portés par notre société participent à développer des milieux dit « surnommés ». Sous couvert de légitimité médicale, ces normes peuvent favoriser un conditionnement et une subjectivation des personnes. Le designer doit donc interagir avec la technicité du milieu en portant son attention au-delà de la subjectivité des personnes, qu'elle se place du côté des professionnels ou des usagers. Jehanne Dautrey dans son ouvrage *Repenser le design par le Care ou le Care par le design*, affirme que le travail du designer consiste à « tenter de réintroduire la possibilité de la normalité dans la normativité : redonner autant que faire se peut de redonner aux personnes atteintes la possibilité de se considérer comme des personnes " normales " [20] ».

Dès lors, nous pouvons examiner la nature des différentes tentatives de design, dit du « réel », et identifier les outils susceptibles de répondre aux enjeux d'inclusion des personnes en situation de handicap mental et cognitif.

Vers un design du bien commun ?

La deuxième moitié du XX^e siècle ouvre sur une nouvelle relation entre science, technique et esthétique qui influence encore aujourd'hui une conception universalisante du design et de l'architecture. En interrogeant

la question des usages dans leur pluralité, l'arrivée du numérique apporte une nouvelle conception de la relation entre designer et utilisateur. [21] En effet, cette avancée technologique soulève de nouveaux enjeux d'accessibilité et a donné naissance à la conception centrée utilisateur, une pratique qui place en premier les besoins, les capacités et le comportement de l'humain. Cette démarche vise notamment à déterminer les besoins de l'utilisateur selon son activité. L'humain est alors considéré selon des caractéristiques physiques, biologiques et comportementales qui induisent des standards d'utilisation. Cependant, les conditions d'observation et de conception posées par le designer ne révèlent pas la réelle interaction avec un milieu, car elles sont elles-mêmes biaisées par son comportement.

Ainsi le design participatif, qui naît dans les années 1960–70, prend davantage en compte le contexte global et les enjeux politiques du milieu d'interaction. Il révèle un processus de conception dont les capacités de chaque individu participent à la construction d'un savoir commun. [22] En prenant en compte les sensibilités plurielles et en s'affranchissant d'un design juste « empathique », il permet donc de valoriser la singularité du vécu des personnes en situation de handicap mental et cognitif à condition que le projet ne soit pas occulté par des discriminations

structurelles ou par une instrumentalisation du discours. Dans une autre perspective, le design universel centre son questionnement autour d'une accessibilité pour tous en évitant la seule commande répondant à des prérogatives juridiques et législatives décontextualisées. [23] Popularisé dans les années 1990, ce mouvement place les besoins des personnes valides et des personnes handicapées à égalité mais reste focalisé sur une vision consumériste. Il soulève par ailleurs la difficulté de sortir du paradoxe d'une approche d'un design « pour tous » dont l'expression sous-entend l'inclusion d'une variation humaine considérée du point de vue de l'objectivation et de la standardisation. Le design inclusif adopte une perspective plus englobante en prenant en compte la question des besoins et usages à travers la pluralité des expériences vécues. [24] De ce fait, le design inclusif ne vise pas à créer une conception pour tous, mais plutôt à développer une méthodologie de conception pour chacun.

Ces différentes expériences de design démontrent comment la recherche, menée dans un objectif de compréhension, d'inclusion et de diversité humaine, a abouti au développement de nouveaux outils méthodologiques et influencé notre conception du design.

1
8 WILLIAMSON Bess, GUFFEY Elizabeth,
Making Disability Modern: Design Histories.
Bloomsbury Publishing, 2020.

.....

1
9 MÉNARD Manon, Thèse dirigée par DENI
Michela, Université de Nîmes, *De l'inclusion
à la pluralité: le design à l'épreuve de
la normalité. Vers une recherche-projet
située depuis l'autisme à l'université,*
Université de Nîmes, 2023. Page 106.

.....

2
0 DAUTREY Jehanne, *Repenser le design
par le Care ou le Care par le design,*
Les presses du réel, 2018. Page 13.

.....

2
1 MÉNARD Manon, Thèse dirigée par DENI
Michela, Université de Nîmes, *De l'inclusion
à la pluralité: le design à l'épreuve de
la normalité. Vers une recherche-projet
située depuis l'autisme à l'université,*
Université de Nîmes, 2023. Page 120.

.....

2
2 Ibid.

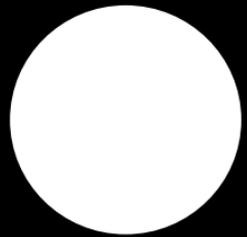
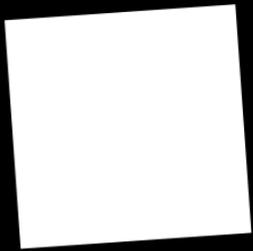
.....

.....

② MÉNARD Manon, Thèse dirigée par DENI
③ Michela, Université de Nîmes, *De l'inclusion à la pluralité: le design à l'épreuve de la normalité. Vers une recherche-projet située depuis l'autisme à l'université*, Université de Nîmes, 2023. Page 126.

.....

② MÉNARD Manon, Thèse dirigée par DENI
④ Michela, Université de Nîmes, *De l'inclusion à la pluralité: le design à l'épreuve de la normalité. Vers une recherche-projet située depuis l'autisme à l'université*, Université de Nîmes, 2023. Page 128.



vers le

facile à lire

et à comprendre

Nous portons désormais notre réflexion sur la corrélation entre design et handicap, notamment dans le milieu du graphisme, d'après l'étude des enjeux du FALC.

Le Facile à Lire et à Comprendre

À la frontière du design participatif et du design universel, le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) nous apparaît comme un outil concret interrogeant à la fois les enjeux de normes et de standardisation, de médiation et de diffusion de l'information. Le FALC nécessite un dialogue productif entre le·a graphiste et les personnes concernées. Porté en France par l'UNAPEI, le FALC prend ses sources en 1994 lorsque l'ONU adopte *les Règles fondamentales pour l'égalité des chances des handicapés* dont l'une des priorités est l'accessibilité tant au milieu physique qu'aux services d'information et de communication {fig. 6}. Afin de répondre à ces mêmes enjeux en Europe, et suite à *la Loi du 11 février 2005*, l'UNAPEI édite en 2009 *les Règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre*. Celles-ci s'adressent principalement aux personnes en situation de handicap mental ou cognitif, et, par extension, à toute personne dans l'incapacité ou ne souhaitant pas avoir recours à une information dite « complexe ». Le FALC offre des règles pour la rédaction et la mise en page de supports imprimés, numériques ou audiovisuels, afin d'accompagner des personnes en situation de handicap mental ou cognitif dans une démarche d'autodétermination. L'autodétermination est définie comme « l'ensemble des habiletés et des attitudes, chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés

L'information pour tous



Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre



Cela signifie que :

- **Vous ne devez jamais utiliser des « polices à empattement ».**

Voici ce que signifie une « police à empattement »

Police avec empattement



Police sans empattement



Ces polices avec empattement sont plus difficiles à lire car la forme des lettres n'est pas très claire.

Voici quelques exemples de polices plus difficiles à lire :
Century n'est pas facile à lire.

Times new roman n'est pas facile à lire.

- **Vous ne devez jamais utiliser une écriture trop rapprochée.**

Exemple : Il s'agit ici de la police « Gill 14 réduit ».

Ce n'est pas facile à lire car c'est trop rapproché.

Il s'agit ici d'Arial 14 avec un espacement de caractères de 70%.

Ce n'est pas facile à lire.

Ceci est l'exemple d'un texte avec un interligne de 0.8 pt.
Ce n'est pas facile à lire.

par des agents externes indues [25] » et s'impose comme l'un des enjeux phares dans la démarche de reconnaissance et d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap mental et cognitif. Le FALC représente alors l'un des leviers clés de cette démarche en offrant aux personnes un outil d'autonomie afin de s'informer, de se déplacer, de se divertir et de s'impliquer dans la société. Par ailleurs, en permettant aux designers et non designers d'adapter les dispositifs d'accueil du public et les documents relatifs à toute diffusion d'information, il favorise l'anticipation de la demande et la revalorisation du sentiment de légitimité. En outre, il contribue à éviter les situations de discrimination envers les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif en leur permettant de comprendre clairement qu'elles sont considérées comme tout autre citoyen.

Le FALC propose donc des règles d'adaptation du langage permettant de mieux appréhender une information plus ou moins complexe en ne supposant aucun prérequis des lecteurs. [26] De plus, le FALC met en œuvre certains principes fondamentaux de design en termes de lisibilité tels que la maîtrise des contrastes, le choix typographique (caractère, taille de corps, interlignage...) {fig. 7/8/9/10/11/12}.

Enfin, le FALC, reconnaissable grâce à l'apposition d'un label, invite à prendre en compte les singularités des personnes dans un contexte où la reconnaissance d'un environnement visuel familier facilite les mécanismes cognitifs. En conséquence, il est conseillé d'utiliser un référentiel imagé standardisé et pragmatique permettant à cette stratégie de *compensation environnementale* d'offrir à la personne les moyens de se recapaciter. [2][7]

Cependant, nous notons que les documents FALC font majoritairement preuve d'un code graphique austère, la lisibilité semblant l'emporter sur l'attractivité visuelle. Néanmoins, ignorer cette même attractivité, engendrant entre autres la curiosité, le plaisir de manipuler, de conserver, ne serait-ce pas aller à l'encontre du sentiment d'appartenance à une société ? Par ailleurs, nous remarquons encore un manque de prise en main de la part des graphistes, la grande majorité des documents étant réalisés par du personnel non formé au design.

Comment expliquer ce comportement et quelles sont les formes possibles d'une communication intelligible, inclusive et créative à destination des personnes en situation de handicap mental en agissant directement sur la méthode FALC ?

logie de la r



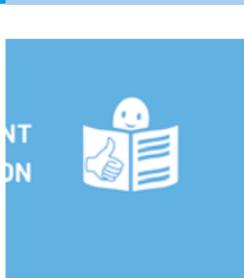
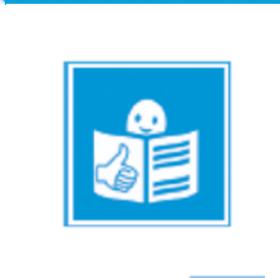
Musée



Facile à Li

Livret

FALC



NT
ON



Mode d'emploi pour choisir votre séjour

Ce catalogue est réalisé en Facile à lire et à comprendre pour vous permettre de choisir vous-même vos vacances.



1 en été ou en hiver

Vous devez choisir si vous voulez partir en vacances pendant l'été ou pendant l'hiver.

2 le groupe de vacanciers

Vous devez regarder quels sont vos besoins en accompagnement. Vos besoins vont définir votre groupe de vacanciers.

Il y a les groupes **Régions**, **vacanciers**, **touristes** et **enfants**.

<p>Régions vous avez tout le temps besoin d'un accompagnateur.</p>	<p>vacanciers vous avez parfois besoin d'un accompagnateur.</p>
<p>vacanciers vous avez souvent besoin d'un accompagnateur.</p>	<p>enfants vous avez vraiment besoin d'un accompagnateur.</p>

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la page 4.

3 le lieu, le gîte et les activités

Vous pouvez regarder les séjours qui sont proposés pour votre groupe.

Il y a des séjours à la campagne, à la montagne, à la mer ou à découvrir.



Pour chaque séjour, vous trouverez les informations sur le lieu, le gîte, les activités, les dates, le transport, le tarif de groupe et le prix. Vous pouvez choisir votre séjour selon ce que vous aimez et vousle faire durant vos vacances.

Après avoir choisi votre séjour, il faut appeler Sabine au 03 81 33 00 36, pour vérifier la disponibilité et si le séjour correspond bien à vos besoins en accompagnement.

Vous pouvez vous inscrire avec l'un des formulaires d'inscription page 113 et page 115.

séjours d'été

	Les séjours d'été pour les Régions (c'est par ici)
	Les séjours d'été pour les vacanciers (c'est par ici)
	Les séjours d'été pour les touristes (c'est par ici)
	Les séjours d'été pour les enfants et pour les étudiants (c'est par ici)
	Les séjours d'hiver pour les Régions (c'est par ici)
	Les séjours d'hiver pour les vacanciers (c'est par ici)
	Les séjours d'hiver pour les touristes et pour les étudiants (c'est par ici)

séjours d'hiver

[Inscriptions](#)

Pour participer à des activités et des sorties

Depuis plus de 10 ans nous vous proposons des activités et des loisirs avec notre programme du Cité Lubin. Les loisirs sont les moments dans la journée où l'on s'amuse et l'on s'occupe avec des activités que l'on aime.

Pour réaliser le programme d'activités et de sorties de Cité Lubin nous souhaitons vous rencontrer pour connaître vos envies et vos besoins. Ensemble, nous pourrions choisir les loisirs qui vous plaisent le plus.

Avec le Cité Lubin, vous pouvez choisir de :

- faire des séjours,
- visiter un marché de nuit,
- partir en week-end,
- voir des spectacles,
- aller dans un parc à thème,
- faire un tour de golf,
- aller à l'école de Nouvel An,
- visiter un musée,
- participer à un atelier artistique...

Nous vous contacterons pendant l'année pour vous proposer des dates de rencontres. Vous pourriez alors nous dire quelles sont les activités et sorties que vous voulez faire.

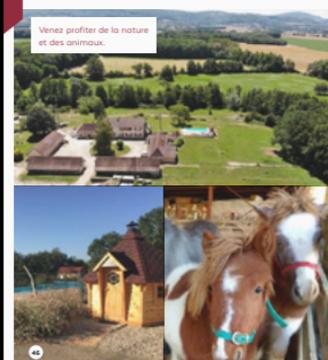
Flacey-en-Bresse

Flacey-en-Bresse est un village dans le département de la Saône-et-Loire.

Même nous sommes à séjour et vous voulez :

- des vacances calmes à la campagne,
- profiter des écrivains et des animaux,
- faire du barbecue et profiter du lac.

Venez profiter de la nature et des animaux.



Les plus de ce séjour

Découvrez les étangs du grand Justhame. Visitez de Laine de Saucier et du musée de la Vache qui rit. Adhuez de saucier à Châteauneuf-lès-Fars. Promenez-vous au barbeau.

Activités



Gîte

Le gîte s'appelle La Prairie.

Il est à côté d'une ferme avec des chevaux.

Il y a une cuisine, il y a une machine à laver et un salon.

Il y a aussi 1 chambre de 2 personnes avec salle de bain et WC.

À l'étage, il y a 4 chambres de 2 à 3 personnes, ont toutes une salle de bain avec WC.

À l'extérieur, il y a une mini-ferme, un barbecue et un sauna.

Un sauna est une petite piscine ou il fait très chaud.



Informations pratiques



Départ depuis Beaune.



8 vacanciers
4 accompagnateurs

- Juillet
Séjour de 2 semaines : du 16 au 29 juillet 2022
Prix du séjour : 2 010 euros
Vous pouvez venir 1 semaine.
Prix de la semaine : 1 020 euros

- Août
Séjour de 2 semaines : du 27 juillet au 13 août 2022
Prix du séjour : 2 010 euros
Vous pouvez venir 1 semaine.
Prix de la semaine : 1 020 euros

Flacey-en-Bresse

★ Les plus de ce séjour

Balade sur les ports de pêche et sur les plages.

Marchés et découverte des produits locaux.

Pêche aux coquillages.

Visite d'une fabrique de biscuits bretons.

Balade en bateau.

Baignade à la mer.

Visite d'un musée sur la mer à Lorient.

👤 Activités



détente



baignade



jeux



bateau à voiles



cuisine



pétanque

🏠 Gîte

Le gîte s'appelle **Steren-Ar-mor**.

Il est à côté de la **plage**.

C'est une **grande maison**, sans étage.

Les **6 chambres de 2 à 4 personnes** ont

une **salle de bain avec WC**.

Il y a une **grande cuisine** avec un **coin repas**,

un **salon avec cheminée**, une **salle télé** avec **bibliothèque**
et **jeux de société**.

À l'extérieur, il y a une **terrasse en bois** avec **barbecue**.



1 fauteuil
roulant



Cuisine
des amateurs



Chambre
pour couple



Barbecue

➔ Informations pratiques



Départ depuis **Besançon**.



8 heures 30



minibus + voiture



L'aller et le retour se feront sur **2 jours**, avec une **nuît** à l'hôtel.

10

vacanciers

4 accompagnateurs



— **Août**

Séjour de **2 semaines** : du **31 juillet** au **13 août 2022**

Prix du séjour : 2 150 euros

Le budget 2023 de la Ville de Besançon



Le budget, c'est ce que va **dépenser** et **gagner** la Ville de Besançon en 2023.

Le budget est fait en **fonction** de la politique menée par le conseil municipal.

Le budget est fait en **fonction** des projets du conseil municipal.



Anne VIGNOT est la maire de Besançon.



Anthony POULIN est l'adjoint de la maire Anne VIGNOT et Anthony POULIN s'occupe des Finances de la Ville de Besançon.

4 objectifs pour transformer Besançon :



1. Favoriser le dynamisme, la vitalité de Besançon et encourager l'économie locale.



2. Favoriser les actions collectives des habitants et soutenir les associations bisontines.



3. Faciliter la vie quotidienne des habitants en soutenant les solidarités.



4. Agir pour le climat, l'environnement, la nature.

Pour faire ce budget, nous avons compté :



Le prix de l'énergie qui augmente fortement.

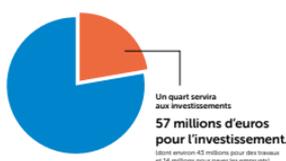
Dans ce budget :

- Nous avons **augmenté** l'investissement de 10 millions d'euros par an pour faire de nouveaux équipements.
- Nous avons choisi des **projets importants** qui sont bons pour la vie des habitants, bons pour l'environnement et les emplois locaux.
- Nous **n'augmentons pas** les impôts.

2

5

Besançon va dépenser près de 212 millions d'euros en 2023

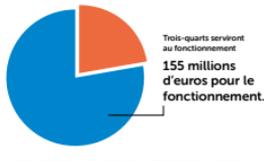


L'investissement est pour aménager la ville ou rénover des bâtiments, sur plusieurs années :

- Aménager les quartiers, les rues, les parcs.
- Développer les espaces verts et la nature en ville.
- Rénover des écoles et des crèches.
- Réaménager la boutique Jeanne-Antide.
- Créer un pôle sportif sur le secteur Diderot à Planoise.
- Développer un meilleur partage de l'espace entre les moyens de transports bus, voitures, vélos, trottinettes... et les piétons.
- Mettre en place des sites de productions d'énergies renouvelables.

4

Besançon va dépenser près de 212 millions d'euros en 2023



Le fonctionnement, c'est ce qui sert à faire marcher les services de la Ville de Besançon :

- Les salaires des employés communaux.
- Les fournitures.
- L'énergie (gaz, électricité...).

Le fonctionnement, c'est aussi l'ensemble des dépenses qui servent à faire fonctionner les services publics gérés par la Ville de Besançon :

- Les écoles, le périscolaire, les crèches, la cantine et les accueils de loisirs.
- Le fonctionnement des équipements sportifs.
- L'entretien des espaces verts et les actions en faveur de l'environnement.
- Le CCAS (Centre communal d'action sociale).
- La police municipale.
- Le soutien aux associations de Besançon (subventions, locaux...)
- L'accueil de grands événements sportifs, culturels.

5

Favoriser le dynamisme, la vitalité de Besançon et encourager l'économie locale

Réouverture du musée de la Résistance et de la Déportation

Septembre 2023

Nouveau pôle sportif «DIDEROT» à planoise

10,5 millions d'euros

- Réhabilitation énergétique et construction d'un nouvel équipement de 2 300 m²



6

Favoriser les actions collectives des habitants et soutenir les associations bisontines

Aides aux associations bisontines

8 millions d'euros

Budget participatif

250 000 euros

119 propositions ont émergé pour cette première édition, c'est de l'argent pour réaliser les bonnes idées des habitants.

Développement de zones de circulation apaisées

1,3 million d'euros

- Développer un meilleur partage de l'espace entre les moyens de transports et les piétons.



7

Besançon doit avoir un budget équilibré



Cela veut dire que Besançon doit gagner autant que ce qu'il dépense.

Besançon gagne de l'argent avec

- Les impôts.
- Les subventions, par exemple, de Grand Besançon Métropole, du Département du Doubs, de la Région Bourgogne Franche-Comté, de l'Union européenne.
- Ce que donne l'État.
- Ce que les gens paient quand ils utilisent un service de la ville (cantines, crèches, maisons de quartier...) ou un équipement (musées, piscines...).



Pour financer ses grands travaux, Besançon emprunte aussi de l'argent aux Banques.

Elle demande aux banques de s'engager pour le climat.



La Philharmonie de Paris

Philharmonie Qui aime la musique.



Je regarde ce bâtiment couvert de plaques de métal en forme d'oiseaux.

C'est une grande salle de concerts.

La scène est proche du public :

- il est plongé dans la musique,
- il entend très bien.

A droite de **La Philharmonie** se trouve la Cité de la Musique.

Là, il y a des salles de spectacles et un musée.

La Folie

Je cherche ce petit bâtiment en métal rouge.
À droite.



C'est une **folie**.

Il y en a beaucoup dans le parc.

Au temps des rois, les folies étaient à la mode.

Cette folie est une antenne de secours.



Je vais tout droit vers le bâtiment rouge.

Je vais à droite vers les chaises.

Je tourne à gauche.

Je traverse la piste cyclable.

Je continue tout droit.

Je tourne à droite.

La Bicyclette ensevelie



Je marche tout droit.

Je m'arrête devant des jeux pour enfants.

Je regarde à droite et à gauche.

Je cherche ce vélo enterré.



C'est une sculpture faite par 2 artistes.

Son nom est **La Bicyclette ensevelie**.

Pour ces artistes, le vélo est très français.

Ils pensent au Tour de France.

Je vois seulement des morceaux :

- De roue
- Du guidon avec la sonnette
- D'une pédale
- De la selle

Tout le reste est dans le sol.

La Cité des Sciences et de l'Industrie



Je marche tout droit.

Je m'arrête devant des jeux pour enfants.

Je regarde à droite et à gauche.

Je cherche ce vélo enterré.



C'est la **Cité des Sciences et de l'Industrie**.

Là on peut comprendre la science et les techniques.

Il y a des expositions et des films.

Il y a aussi des activités pour :

- Essayer et tester
- Faire des expériences pour comprendre

2 - Le graffiti

Le graffiti est un dessin.

Le graffiti est difficile à dessiner.

Il faut connaître les techniques.

Le graffiti est très coloré.

Le graffiti a toujours existé.

Je peux en voir dans les grottes.

Les tags sont différents des graffitis.

Ils transmettent un message.

Ils sont très colorés.

3 - Le grapeur

Si un artiste fait des graffitis sur les murs,

On l'appelle un **grapeur**.

Les **grapeurs** s'entraînent toute l'année.

Ici, les murs changent en permanence.

Ceux qui aiment l'art de rue aiment ce lieu.

En me promenant, je peux rencontrer des artistes.

Le Grand Moulin de Pantin



Je regarde de l'autre côté du canal.

Je cherche ce grand bâtiment en brique.

Ce sont les bureaux d'une banque, maintenant.

C'est le **Grand Moulin de Pantin**.

Il y a longtemps, c'était un moulin à blé pour faire de la farine.

La farine sert à faire du pain ou des gâteaux.

La galerie blanche, au-dessus de l'eau, servait à charger et décharger les bateaux.

Le laboratoire Chanel



Je regarde de l'autre côté du canal.
Je vois ce bâtiment.

C'est **le laboratoire de recherche de Chanel**.
Chanel est une marque française de Haute couture.
La Haute couture est la création de la mode.

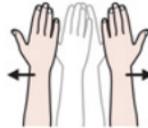
Coco Chanel, une femme, a créé la marque,
il y a longtemps.

Ici, Chanel invente et teste la qualité:

- De nouveaux produits de beauté
- De nouveaux parfums



l'établissement (ou le service) accueille



1 - 3 L'organisation générale de l'établissement, son organigramme, ses missions, notamment celles relatives aux démarches administratives et à l'accès à certaines aides financières



Livret d'accueil – Document original Groupe PULSE – APF – Pictos ARASAAC – VF - sept 2015



missions générales



budget



rééducation



droits



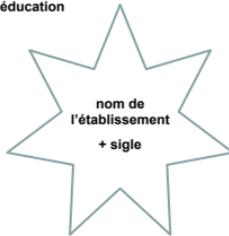
repas



courses



travail



nom de l'établissement + sigle



sorties



éducatif



école



aide humaine



toilette



accessibilité



cognitif



soins



domicile



hébergement

1 - 3 L'organisation générale de l'établissement, son organigramme, ses missions, notamment celles relatives aux démarches administratives et à l'accès à certaines aides financières (suite)



Livret d'accueil – Document original Groupe PULSE – APF – Pictos ARASAAC – VF - sept 2015



Interrogations de design

Encore peu connu dans la sphère du design graphique et auprès du grand public, le FALC est toujours la proie d'une pensée normative. En effet, il est courant de ne pas différencier le FALC d'un autre type de commande en ne considérant que les objectifs de médiation et de compréhension des idées. Ces contraintes structurelles visent à apaiser le sentiment de confusion et de saturation ressenti par les personnes en situation de handicap mental et cognitif. Cependant, elles conduisent parfois à un absolutisme contraignant, au détriment de la forme esthétique du document, lequel apparaît austère et rigide. De ce fait, nous observons une disparition totale de l'habillage iconographique, une absence de couleur ou l'utilisation systématique des typographies Helvetica ou Arial, citées en exemple dans le document *Règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre*. À l'inverse, l'objectif de rendre les documents absolument attractifs indépendamment du sujet, entraîne une infantilisation des usagers. Celle-ci se traduit par l'utilisation d'une iconographie enfantine (couleurs criardes, dessins...) {fig. ①②} ou encore d'un langage très familier, condescendant ou paternaliste.

Face aux revendications portées par les personnes en situation de handicap, la co-création encouragée par le FALC participe à éviter ces biais. En effet, selon Jehanne Dautrey dans l'ouvrage *Repenser le design*

par le Care ou le Care par le design, la co-création apparaît comme un véritable outil d'autodétermination en affirmant que « chacun sait au mieux ce qui vaut pour lui-même [28]. » En ce sens, la co-création invite à redéfinir la conception du design, de même que la place du designer, en interrogeant les rapports de savoirs et les formatages enfermants. Sabrina Morisson, graphiste spécialisée dans la conception de supports adaptés chez Ideographik, soutient notamment que « le cœur du changement, c'est l'implication des publics. C'est la consultation, la concertation et le travail avec, dès le départ des projets, des personnes qui sont concernées [29]. » Le public, à travers son savoir expérientiel, participe à la conception de solutions qui le concernent. Le designer graphique joue ici un rôle d'accompagnateur dans un cadre de convergence des connaissances.

Cependant, la démarche de co-création se heurte encore à de nombreux freins : la réalité économique, le manque de moyens et de professionnels formés. Face à l'accélération du rythme des commandes de design graphique et à la nécessité d'accroître les compétences, le travail avec les publics représente un coût dont les structures ne disposent pas toujours. [30] Les visuels FALC, malgré l'obligation de valider les documents par les personnes concernées, ne sont donc pas systématiquement co-réalisés ou testés. [31]

Enfin, nous pouvons considérer le FALC comme un outil de compensation dans un environnement inadapté aux personnes en situation de handicap mental et cognitif. En participant à la dépendance des personnes envers un support unique, le FALC approfondit davantage la perte de repère et le sentiment de rejet en cas d'absence. Au contraire, un design systémique prenant en compte tous les contextes d'interaction pourrait offrir une solution alternative pérenne. Cette approche globale permettrait à la personne d'évoluer dans un environnement compréhensible et accueillant. L'adaptation des outils de médiation (signalétique, site internet, pictogrammes...) combinée à l'intégration de l'expérience sensorielle offre la possibilité de s'émanciper du FALC. Ce dispositif pourrait être enrichi d'une forme de didactique visuelle plus radicale permettant de répondre aux problématiques d'illettrisme ou d'incompréhension du texte. Le travail d'Otto Neurath, dont nous aborderons plus longuement le travail, offre un héritage de réflexion sur un système visuel compréhensible au plus grand nombre sans information écrite ou orale.

Désormais, nous nous interrogeons sur les formes possibles de design en corrélation avec le handicap mental et cognitif, notamment à travers l'étude de cas des institutions culturelles qui soulève de forts enjeux de médiation.

² WEHMEYER, 1996. Traduit par LACHAPELLE
⁵ et WEHMEYER, 2003. Page 208–209.

.....

SALMET Ariane, SOPHYS-VÉRET Sandrine,
² *Culture et Handicap: Guide pratique de*
⁶ *l'accessibilité*, Ministère de la Culture
et de la Communication, 2007. Page 67.

.....

² SAUZÉON Hélène, *Technologies pour*
⁷ *le handicap cognitif: Rôle de l'image*,
Université de Bordeaux/INRIA, 24 juin 2019.
Mis en ligne le 8 juillet 2019. 22 minutes.

.....

² DAUTREY Jehanne, *Repenser le design*
⁸ *par le Care ou le Care par le design*,
Les presses du réel, 2018. Page 13.

.....

² Ibid.
⁹

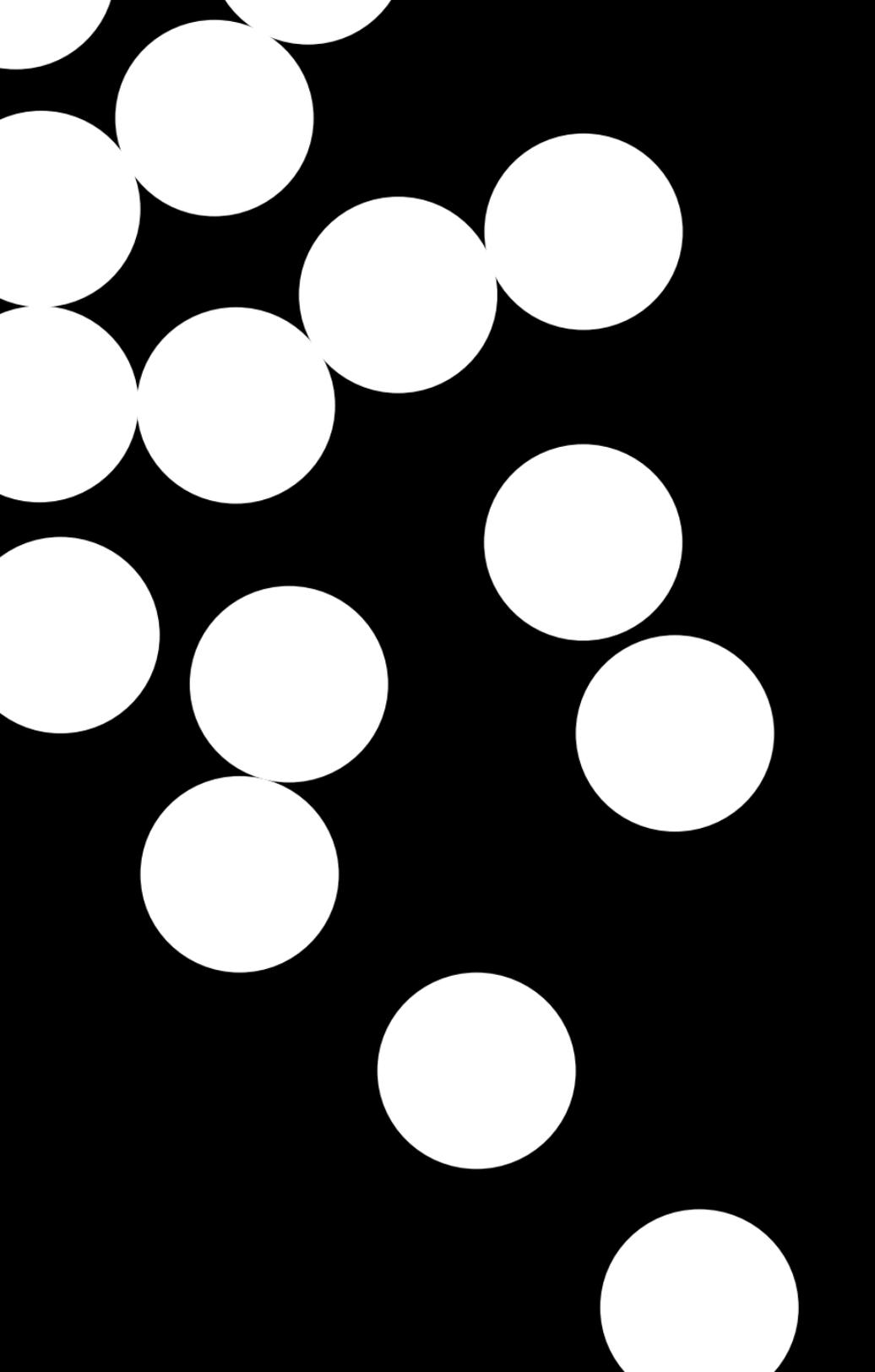
.....

³ WILING Charlotte, Chargée de projets
⁰ publics empêchés et éloignés de la
culture au MO.CO, Entretien, 17 juillet 2024.

.....

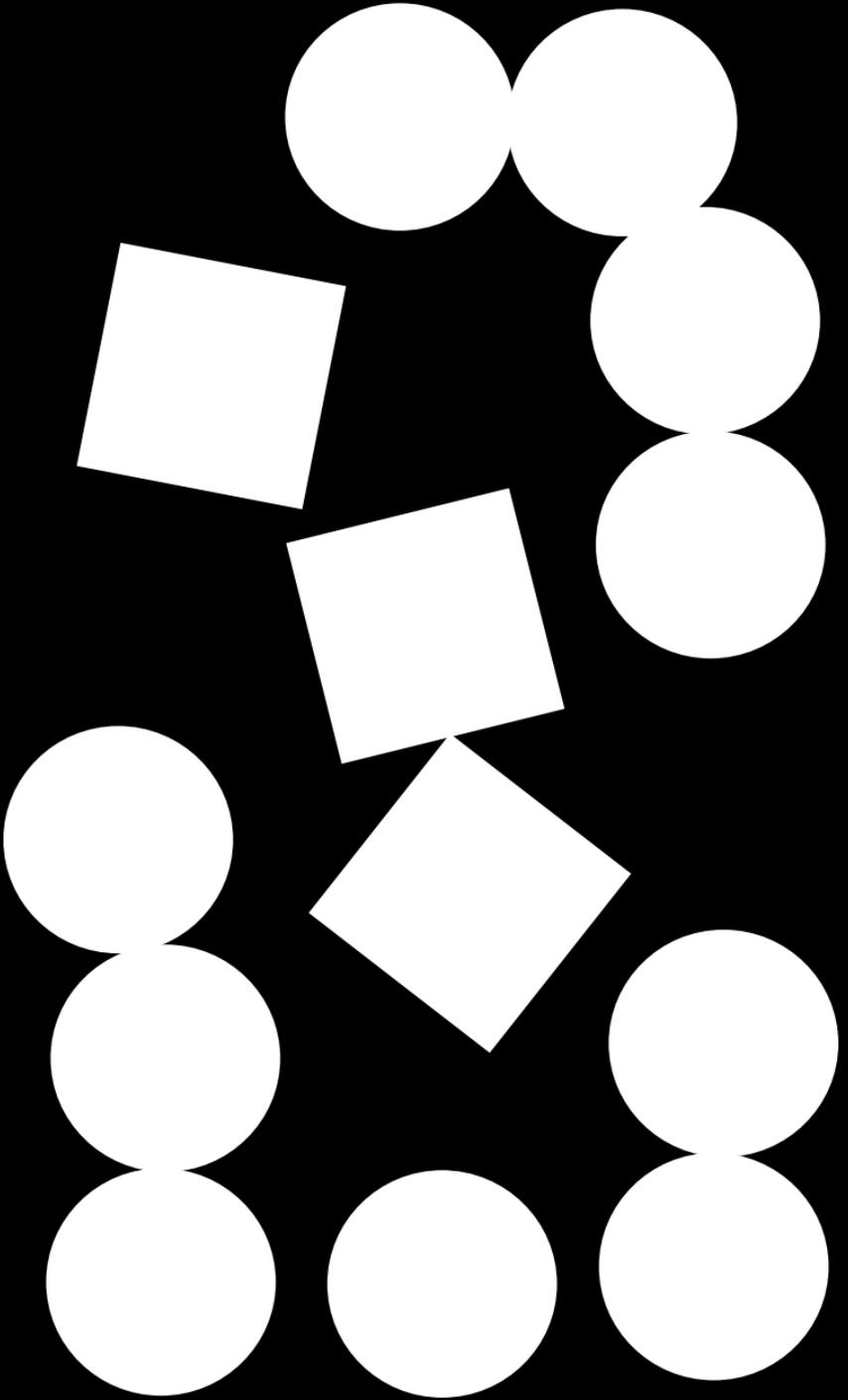
³ Ibid.
¹

-
- ⑥ *Règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre*, UNAPEI, 2009.
.....
- ⑦ *Règles européennes pour une information Facile à Lire et à Comprendre*,
Chapitre 2 – Règles spécifiques aux informations écrites, UNAPEI, 2009.
.....
- ⑧ Collecte de labels FALC en taille réelle issus d’une sélection de livrets en Facile à Lire et à Comprendre.
.....
- ⑨ Programme FALC, *Les Tombées de la nuit*, 2023. Graphisme: Sylvain Descazot.
.....
- ① *Catalogue de vacances été et hiver 2022*
① FALC Idoine, 2022. Graphisme: Champ Libre.
.....
- ① *Le budget 2023 de la Ville de Besançon*
① en FALC, Ville de Besançon, 2023.
.....
- ① *Visite du Canal de l'Ourcq* en FALC,
② 2024. Graphisme: Coralie Gibot.
.....
- ① Livret d’accueil FALC, APF PULSE,
③ 2015. Graphisme: Groupe PULSE.
-





repenser
l'accessibilité
des institutions
culturelles
par le design



handicap
et politiques
culturelles

En poursuivant un objectif d'émancipation des populations, les institutions culturelles semblent nécessaires à l'autodétermination des personnes en situation de handicap mental et cognitif.

Entre encadrement légal et volonté déontologique, les enjeux d'accessibilité sont marqués par de nombreux facteurs historiques et politiques.

Obligations légales

Dès les années 60, André Malraux, ancien ministre d'État chargé des Affaires culturelles, applique une politique tentant de démocratiser la culture auprès des masses. Il distingue ainsi la « culture pour tous » et la « culture pour chacun », qui dans le premier cas « agit, en aidant tout le monde, [...], pour que tout le monde aille dans le même sens », et dans le second, « pour que tous ceux qui veulent une chose à laquelle ils ont droit puissent l'obtenir [3]2 ». Cette politique de « la culture pour chacun [3]3 », qui s'oppose à l'académisme et à l'élitisme des Beaux-Arts, constitue une première étape vers la démocratisation culturelle. Dans un même objectif d'accessibilité, le premier article de la Loi du 11 février 2005 affirme que « Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation nationale, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens [3]4 [...] ». En considérant l'accès à la culture comme un droit fondamental, la Loi du 11 février 2005 pose un cadre législatif aux institutions culturelles qui se doivent de garantir l'accessibilité à un large public dont les personnes en situation de handicap mental et cognitif.

Cet objectif est notamment mis en œuvre grâce à la mission RECA (Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité), qui réalise depuis 2003 un



partage inter-établissements des savoirs sur l'inclusion des publics, spécifiquement à travers les questions de « l'emploi des personnes handicapées dans les établissements culturels ; la promotion auprès des personnes handicapées des offres culturelles adaptées ; l'apport des nouvelles technologies pour les visiteurs handicapés ; la mise en conformité des établissements publics culturels avec la Loi de 2005 ; l'évaluation des offres et dispositifs proposés [3][5]. » La RECA réunit aujourd'hui une quarantaine d'établissements, dont la Comédie Française ou les Archives nationales et s'engage contre l'exclusion culturelle auprès des publics « vulnérables et défavorisés ». Néanmoins ce projet repose jusqu'alors sur le dynamisme et la volonté des équipes internes, la mission RECA offrant un cadre incitatif sans imposer de contrainte de résultat.

Le label Tourisme & Handicap offre une garantie qualitative sur l'accessibilité d'un établissement. [3][6] Créé en 2001, il est soutenu par le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme ainsi que le Ministère de la Culture et de la Communication. Ce label est obtenu à la suite de l'examen de divers critères concernant au moins deux des quatre familles de handicap (auditif, moteur, visuel et mental) et concerne les lieux d'hébergement, d'information touristique, de loisirs, de restauration et de visite. Le label Tourisme & Handicap

garantit entre autres l'accès aux bâtiments, aux prestations de l'établissement et un accueil spécifique des différents publics en situation de handicap.

Enfin, en se concentrant spécifiquement sur l'accueil des personnes en situation de handicap mental et cognitif, l'UNAPEI crée en 1998 le label S3A. Identifiable par un pictogramme représentant deux visages souriants, le S3A vise à signaler les lieux, services et documents accessibles aux personnes en situation de handicap mental et cognitif. À l'instar du FALC, le label S3A agit comme une méthode mettant l'accent sur l'hospitalité et l'égalité des publics. Pour l'obtenir, les établissements recevant du public (ERP) doivent former leur personnel aux singularités du handicap mental et cognitif, garantir une communication ainsi qu'une signalétique accessible incitant à l'utilisation du FALC.

D'après ce contexte législatif, comment les besoins des personnes en situation de handicap mental et cognitif sont-ils pris en compte ? Dans quelle mesure les politiques d'accessibilité des institutions culturelles perpétuent ou questionnent les représentations dominantes ?

Responsabilité déontologique

Fondamentalement politique, la culture et les institutions qui l'accueil constituent un terrain d'avant-garde des questions sociétales. Toutefois, nous remarquons que la culture comporte elle-même une définition polémique versatile. Elle est ainsi considérée du point de vue normatif et individuel comme « l'ensemble des dispositions et des qualités caractéristiques de l'esprit "cultivé" [3] [7] » et du point de vue collectif comme « l'ensemble des traits caractéristiques du mode de vie d'une société, d'une communauté ou d'un groupe. » Parallèlement, le terme « institution » nous apparaît comme un « organisme public ou privé, régime légal ou social, établi pour répondre à quelque besoin déterminé d'une société donnée [3] [8]. » Ceci indique un processus d'institutionnalisation de la culture structurée par les politiques publiques.

Les institutions culturelles (musées, théâtres, bibliothèques...) partagent la mission de « s'adresser à toutes les populations, de combattre les inégalités territoriales et sociales d'accès à la culture et leurs services publics », en assurant également « un travail de médiation pour toucher les populations les plus éloignées. » [3] [9] L'action culturelle met donc en œuvre un projet global permettant de mener les processus sociaux vers la désaliénation intellectuelle des individus en exerçant une réflexion critique sur eux-mêmes et sur la société. Tout en assumant l'héritage

du passé et en procédant d'une façon dynamique, cette démarche permet « à chacun de s'engager plus consciemment dans une entreprise commune de transformation du monde [40]. » Enfin, en encourageant l'expérience esthétique, l'action culturelle libère le potentiel créateur de chacun.

Cependant, il s'agit aussi de questionner les rapports de force invisibles des systèmes normatifs dont peuvent faire partie les institutions culturelles. En effet, les institutions culturelles constituent des lieux de partage, de diversité et d'émancipation pourtant encore marqués par une autorité symbolique et une différenciation sociale qui exclut parfois autant qu'elle inclut. [41] Une étude Malakoff réalisée en 2022 révèle d'ailleurs que 52 % des personnes en situation de handicap tout confondu considèrent l'accès à la culture difficile, dont 6 personnes sur 10 souhaiteraient davantage de sorties culturelles. [42] Ces freins semblent s'expliquer en partie par le manque d'accessibilité et d'adaptation de l'offre culturelle, des lieux et de l'accueil du public.

Guillaume Désanges, directeur du Palais de Tokyo, incite à prendre conscience de ces contradictions au sein des institutions culturelles et à les accueillir comme des occasions de réflexion critique et de rebondissement. [43] L'intégration des publics,



notamment les publics en situation de handicap mental et cognitif, apparaît comme une opportunité pour les institutions culturelles d'affirmer leur identité de lieux de partage puisant leur source dans la diversité.

Après ces constats déontologiques au sein des institutions culturelles, nous pouvons désormais étudier la façon dont le design graphique assure la médiation du contenu auprès des publics en situation de handicap.

3 MALRAUX André, *Présentation du budget de la culture à l'Assemblée nationale*, 27 octobre 1966.

2

.....

3 Ibid.

3

.....

3 *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, Légifrance. Mis à jour le 8 septembre 2023. Consulté le 20 octobre 2023.

4

.....

3 RECA, *Festival des 20 ans RECA et mission Vivre ensemble*, Guide pratique des sorties culturelles, Universciences, 2024. Page 2.

5

.....

3 *Label Tourisme & Handicap: un symbole qui garantit à tous accueil, accessibilité et confort*, Association Tourisme et Handicap, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013. Page 1.

6

.....

3 HAYER Dominique, *La culture: des questions essentielles*, Revue Humanisme, n°296, 2012. Pages 85.

7

.....

.....

3 CNRTL, définition *institution*.

8

.....

3 Drac Grand Est, *Culture et Ruralité*,
9 Ministère de la Culture.

.....

4 JEANSON Francis, *L'Action culturelle dans*
0 *la cité*, Paris, éditions du Seuil, 1973. Préface.

.....

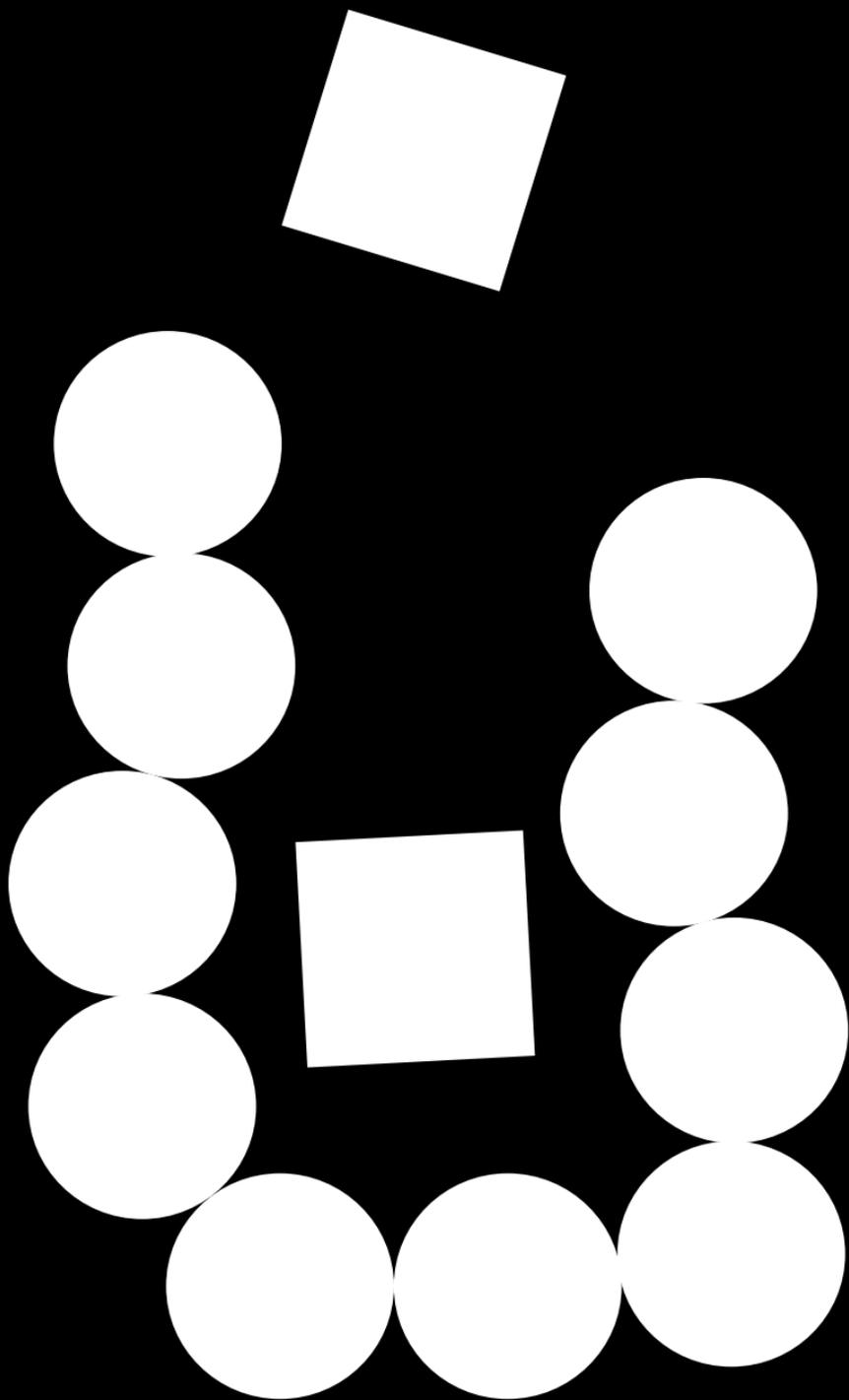
4 DÉSANGES Guillaume, *Cosa Mental :*
1 *Art, santé mentale et neurodiversité*
au Palais de Tokyo, Palais de Tokyo, 2023.

.....

4 *Handicap & Culture : L'accès à la Culture*
2 *des personnes en situation de handicap*,
Fondation Malakoff Humanis Handicap,
réalisée du 2 mars au 6 avril 2022.

.....

4 BARBE Rémy, BÉRENGIER Marie-Josèphe,
3 DÉSANGES Guillaume, Podcast Palais
vivant II: 4/5 (re)penser les institutions
à partir de la vulnérabilité, Palais de Tokyo,
2023. 20-23 minutes.



médiation
du contenu

Afin de garantir le droit fondamental d'accès à la culture aux personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif, les institutions culturelles doivent garantir la transmission d'un contenu intelligible et compréhensible.

Cette médiation s'établit entre autres à travers le design d'information qui interroge la possibilité d'un langage visuel universel ainsi que le potentiel de l'attractivité et du sensible.

Design d'information

En donnant des conseils de synthèse de l'information et de mise en page (contraste, lisibilité de la typographie, infographies...), le FALC s'inscrit dans les sciences de l'information et de la communication. Dans le contexte des institutions culturelles, nous pouvons également nous intéresser à la dimension spatiale et temporelle de la diffusion de l'information, un aspect lié à la didactique visuelle. Ainsi, la notion d'architecture de l'information est introduite en 1986 par l'architecte et designer graphique Richard Saul Wurman. Elle désigne « la structure organisationnelle sous-jacente à un système de contenu (textes, images, vidéos...) », en prenant en compte l'expérience de l'utilisateur dans un cadre numérique ou physique. Face au défi posé par l'augmentation massive des données produites et diffusées dans nos sociétés contemporaines, l'architecture de l'information joue un rôle fondamental en transformant « les données en informations, puis les informations en connaissances [4][4]. »

Dans ce même objectif, Richard Saul Wurman souligne dès 1976 l'importance d'un design systémique afin de créer une modélisation cohérente. Le design de l'information noue alors avec l'architecture de l'information une relation à l'espace, aux signes et aux sens. Il apparaît comme un outil concret permettant de conceptualiser les données et de faciliter leur

Celle-ci agit sur l'action de comprendre en réduisant la multitude de données au petit nombre d'informations sous la forme de signes. C'est donc en cherchant à réduire le coût mental de la perception que Jacques Bertin théorise des règles permettant de produire « des formes perceptibles dans l'instant minimum de vision [4][6]. » Sans s'y être spécifiquement intéressée, cette recherche d'efficacité apparaît toutefois comme une solution possible aux besoins spécifiques du handicap mental et cognitif. En effet, les publics concernés font face à une difficulté de percevoir, d'organiser et d'intégrer l'information accentuée par une difficulté à en faire le tri. [4][7] Jacques Bertin construit donc une grammaire issue de l'analyse préalable de l'information (le signifié) et des moyens du système graphique (le signifiant). Elle est composée de règles d'abord liées à la transformation de l'information en dessin ainsi qu'à la facilitation de la lecture compte tenu des capacités de l'œil humain. *La Sémiologie graphique* détermine donc des variables visuelles telles que la position, la taille, la valeur, la texture, la couleur, l'orientation et la forme qui prennent sens grâce à différents niveaux d'organisation de l'information {fig. 15}. Cependant, en imaginant un système qu'il pense universel, Jacques Bertin considère un mécanisme physiologique de l'efficacité qui serait présent chez tous les individus. Pourtant, l'efficacité dépend d'un apprentissage préalable lié aux habitudes perceptives et à l'éducation du

Un langage visuel universel ?

Face aux problématiques de compréhension des informations écrites, notamment longues ou abrégées, voire à une situation d'illettrisme, le langage visuel semble garantir davantage d'universalisme. [4] [9] En effet, l'image permet d'avoir accès à l'information, de faciliter les usages, de créer de l'émotion et de persuader. [5] [0] Hélène Sauzéron, professeure à l'Université de Bordeaux, souligne par ailleurs que « l'image active des représentations sémantiques plus rapidement que les mots [5] [1]. » Cependant, nous notons que les spécificités du handicap mental et cognitif entraînent une difficulté de compréhension des symboles. En effet, les notions abstraites, déconnectées de leur contexte ou trop complexes sont difficilement intelligibles. Ainsi, la compréhension d'un pictogramme relève souvent de sa reconnaissance plutôt que d'une réelle lecture expliquant l'utilisation de standards visuels. [5] [2] À l'inverse, les représentations iconiques, comme les photographies, stimulent la mémoire et la reconnaissance tout en contribuant au maintien d'un environnement visuel familier.

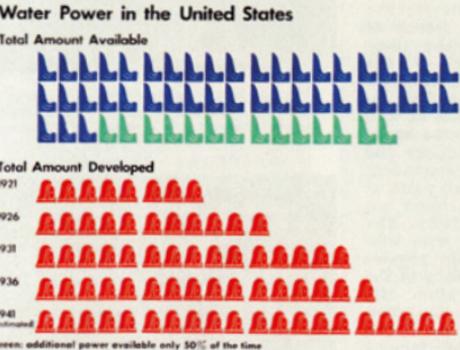
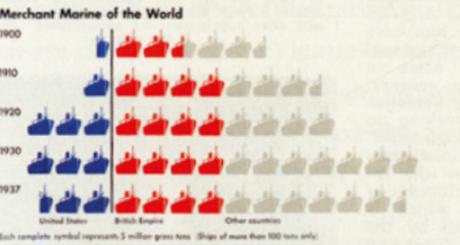
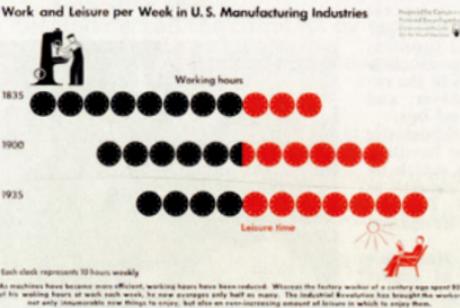
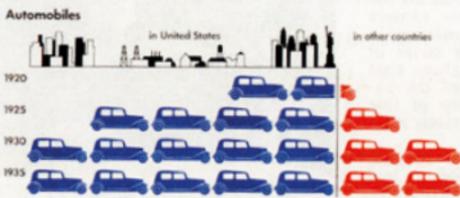
D'après ces différentes remarques, nous pouvons mettre en évidence certains fondamentaux graphiques facilitant la compréhension du langage visuel, notamment celle des symboles. Le typographe suisse Adrian Frutiger distingue d'abord les représentations figuratives (immédiatement

objectivité démocratique qui établit un socle commun d'explication de la causalité des phénomènes dans tous les domaines de l'existence. Marqués par des objectifs d'émancipation de la population la plus large possible par l'éducation, (notamment la population ouvrière) les Isotypes sont utilisés dans le domaine de l'information graphique et de la signalisation publique. Ce système est notamment à l'origine d'expositions itinérantes standardisées, produites par le GWM. {fig. 17}.

À la façon dont l'UNAPEI insiste sur l'importance de préserver un sens monosémique des symboles afin d'éviter toute surcharge sémantique, les Isotypes sont caractérisés par une logique systématique. C'est la répétition d'un symbole unique qui permet de quantifier et comparer intuitivement les masses afin d'en déployer le sens. {fig. 18} Utilisés sous forme de graphiques, les symboles renoncent à tous les détails non nécessaires à leur distinction (perspective, ombre, couleurs décoratives...). Les formes et les couleurs font appel à des associations culturelles existantes afin d'en rendre la compréhension immédiate : l'eau est bleue, l'agriculture est verte, et le danger est rouge {fig. 19}.

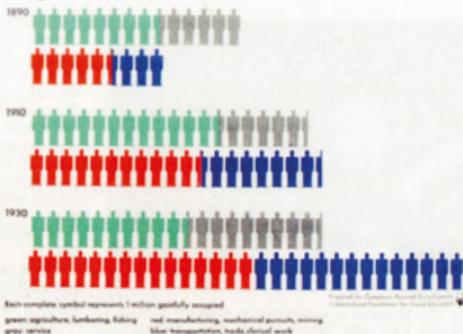


THE COMPTON PICTOGRAPHS



Occupations in the United States

Changes in Occupations 1890-1930



specially prepared for Compton articles by the
**INTERNATIONAL FOUNDATION
FOR VISUAL EDUCATION**

under the direction of Dr. Otto Neurath of The Hague,
world-famous social scientist and educator

Here, at last, is a scientific "picture language" that visualizes the essential ideas of the modern social studies!

The Compton pictographs—created by Dr. Neurath and his great organization at The Hague—are the result of 20 years of study and experiment with "eye learning."

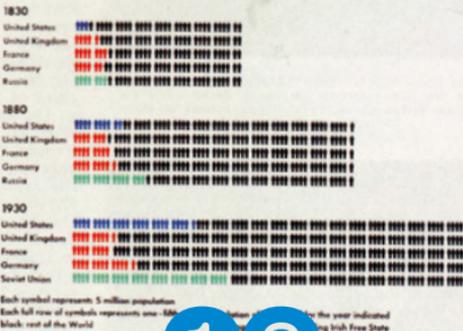
They have an almost magic influence. They bring abstract principles to life. They give young students a clear grasp of social relationships, often difficult to explain by older methods.

They stimulate attention, interest, imagination, and understanding. They leave with the student a permanent "visual memory" of what he has learned. They train him to new and clearer ways of thinking for himself.

Experts on the needs of American students worked with Dr. Neurath in preparing each of the 43 Compton pictographs. The six shown here give only a suggestion of the wealth of material covered.

COMPTON LEADERSHIP IN VISUAL EDUCATION
ONCE MORE TAKES A GREAT FORWARD STRIDE!

Growth of World Population 1830-1930



DR. OTTO NEURATH

La question de l'attractivité et du sensible

Comme indiqué précédemment, les environnements contraints comme le FALC, nous amènent à nous interroger sur certaines caractéristiques des signes, notamment leur dimension esthétique. En effet, le FALC se concentre sur des méthodes organisationnelles et peut faire passer l'esthétique au second plan. Afin d'échapper aux catégories subjectives du beau, nous nous concentrons sur la corrélation entre forme et fonction. Ainsi, à la façon dont l'entend Carine Delanoë-Vieux dans son ouvrage *Art et Design dans les lieux de soin*, nous considérons le design comme « un métier de création, qui a pour rôle de produire des artefacts où la valeur esthétique est intrinsèquement liée à ses autres propriétés [5][6]. » L'esthétique est alors aussi « utile » que le travail sur « l'ergonomie, l'adaptation aux usages des personnes et aux contraintes de l'environnement [5][7]. » Le beau apparaît comme un vecteur d'émotion permettant une perméabilité à l'information. En effet, en considérant l'an-esthésie comme liée au sommeil, à une insensibilité, l'esthésie fait, elle, référence à la capacité d'être en éveil, prête à répondre aux stimulations esthétiques. L'expérience esthétique est donc le dialogue entre une personne et un artefact qui stimule sa sensibilité, véhicule des émotions. [5][8] Elle est un mode de connaissance du monde.

Le philosophe Bernard Stiegler, dans son ouvrage *De la misère symbolique*, soutient que « la question politique est une question esthétique, et réciproquement : la question esthétique est une question politique [59]. » Sa dimension civilisatrice et émancipatrice uni les populations par le goût commun tout comme son absence révèle une fracture, un décrochage. Nous considérons alors l'esthétique comme vecteur de valeur en ce qui concerne ses usages et ses supports. Elle apparaît notamment comme un outil de valorisation de l'utilisateur en lui témoignant une considération. Dans le cadre d'une diffusion de documents FALC au sein d'une institution culturelle, la dimension esthétique permet donc de participer au sentiment de légitimité et d'hospitalité du visiteur, tout en stimulant ses sens. Dans son ouvrage *Quand la beauté nous sauve*, le philosophe Charles Pépin avance d'ailleurs que la beauté « nous aide à retrouver notre liberté de juger, notre capacité à nous écouter, à nous faire confiance [60]. »

Enfin, si l'expérience esthétique est liée aux émotions et à l'affect, elle est aussi liée aux mécanismes cognitifs. *L'Aesthetic usability effect* étudie notamment la corrélation entre sentiment de praticabilité de l'utilisateur et appréciation esthétique d'une interface numérique. Ainsi, plus cette dernière est perçue comme attrayante, plus l'utilisateur semble tolérant et

confiant. Par ailleurs, l'engagement émotionnel véhiculé permet à l'utilisateur de surmonter davantage les difficultés de compréhension ou de navigation tout en améliorant sa capacité de concentration.

En s'inscrivant comme un élément interdépendant de la fonction, l'esthétisme constitue une part intégrante de la médiation du contenu. L'esthétisme inclut non seulement le support, mais aussi l'ensemble de l'environnement. Comment le designer s'empare-t-il du cadre spatial, notamment dans un enjeu d'accès à l'information ?

4 BEYAERT-GESLIN Anne, *Architecture de*
4 *l'information versus design de l'information*,
Études de communication, 1 n°50, 2018.
Page 173.

.....

4 BROUDOUX Evelyne, CHARTRON Ghislaine,
5 CHAUDIRON Stéphane, *L'architecture de*
l'information: quelle réalité conceptuelle ?,
Études de communication, 1 n°43, 2013.
Page 13 à 30.

.....

4 BERTIN Jacques, *Sémiologie graphique:*
6 *Les diagrammes – les réseaux – les cartes*,
Les éditions de l'EHESS, 2013. Page 142.

.....

4 SABY Laurent, SANIEL Sandira,
7 VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques:
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?,
Cerema, 2013. Page 4.

.....

4 DÉSANGES Guillaume, *Petit traité*
8 *de permaculture institutionnelle*,
Palais de Tokyo, 2022. Page 15.

.....

.....

[4] SABY Laurent, SANIEL Sandira,
[9] VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques :
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
Cerema, 2013. Page 4.

.....

[5] SAUZÉON Hélène, *Technologies pour*
[0] *le handicap cognitif: Rôle de l'image*,
Université de Bordeaux/INRIA, 24 juin 2019.
Mis en ligne le 8 juillet 2019. 18 minutes.

.....

[5] Ibid.
[1]

.....

[5] SABY Laurent, SANIEL Sandira,
[2] VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques :
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
Cerema, 2013. Page 8.

.....

[5] NOUVEL Thierry, PANIEZ Sandrine,
[3] *Guide pratique de la signalétique
et des pictogrammes*, Les Guides
de l'UNAPEI, 2012. Page 49.

.....

[5] NEURATH Otto, *Des hiéroglyphiques*
[4] *à l'isotype*, une autobiographie visuelle,
éditions B42, 2018.

.....

5 SAUZÉON Hélène, *Technologies pour*
 5 *le handicap cognitif: Rôle de l'image*,
 Université de Bordeaux/INRIA, 24 juin 2019.
 Mis en ligne le 8 juillet 2019. 22 minutes.

.....

5 DELANOË-VIEUX Carine, *Art et design*
 6 *dans les lieux de soins*, Presse universitaire
 de Lyon. Page 131.

.....

5 DELANOË-VIEUX Carine, *Art et design*
 7 *dans les lieux de soins*, Presse universitaire
 de Lyon. Page 132.

.....

5 Ibid.
 8

.....

5 STIEGLER Bernard, *De la misère symbolique*,
 9 Champs Essai Format Poche, 2013.
 Préface.

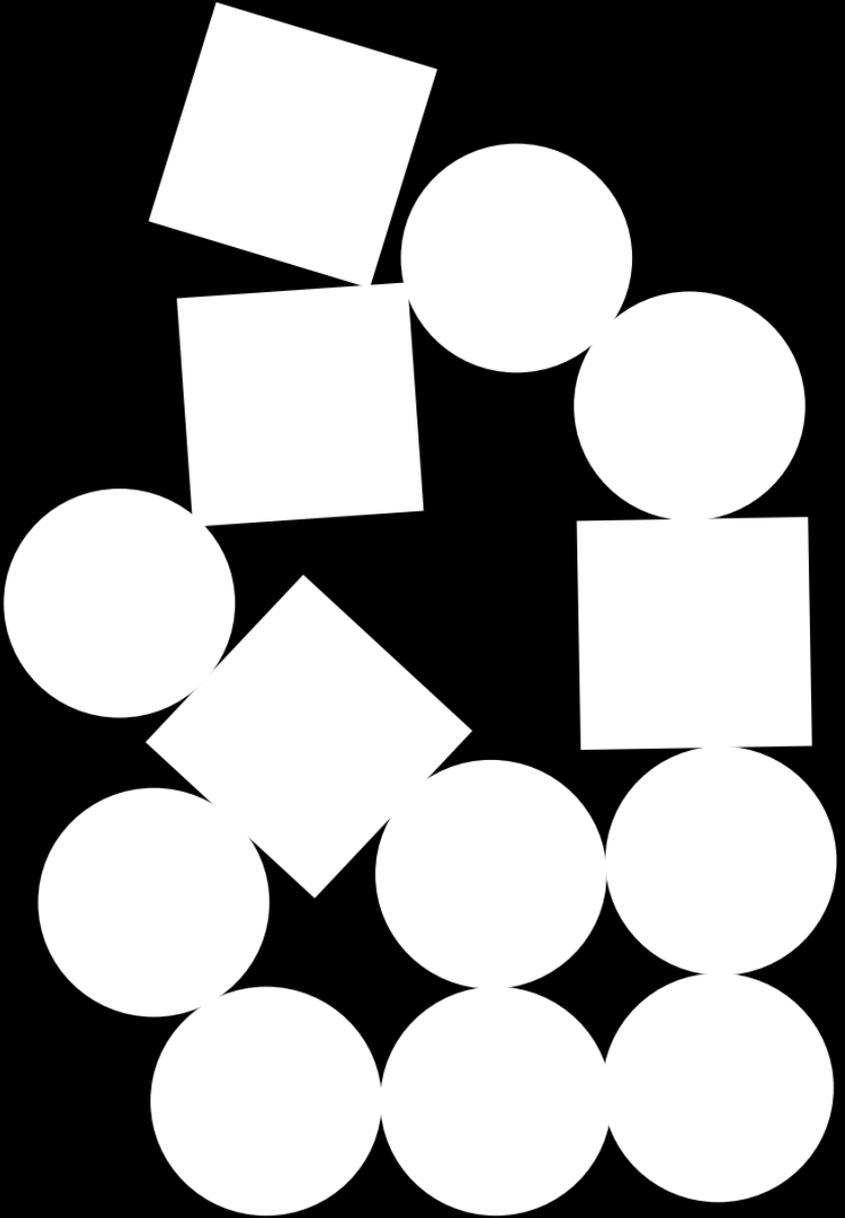
.....

6 PÉPIN Charles, *Quand la beauté nous sauve*,
 0 Paris, Marabout 2020. Page 40.

1 BERTIN Jacques, *Sémiologie graphique*,
 4 Éditions Gauthier-Villars, 1973.
 Graphisme : Jurriaan Schrofer.

.....

-
- ① BERTIN Jacques, *Sémiologie graphique*,
⑤ Les différentes variables visuelles,
Les éditions de l'EHESS. Page 43.
-
- ① FRUTIGER Adrian, *L'homme et ses signes*,
⑥ Croquis expliquant les différentes
représentations pictographiques,
éditions Atelier Perousseaux,
réédité en 1999. Page 299.
-
- ① NEURATH Otto et Marie, Exposition
⑦ permanente du Gesellschafts und
Wirtschaftsmuseum à l'hôtel de ville de
Vienne, avec le système Isotype, 1933.
-
- ① NEURATH Otto, *Isotype : Design & contexts*,
⑧ *Poster publicizing the Isotype work for
Compton's pictured encyclopedia (1939)*,
éditions Hyphen Press, 2013. Page 323.
-
- ① NEURATH Otto, *Isotype : Design & contexts*,
⑨ éditions Hyphen Press, 2013. Page 519.
-



rapport

à l'espace

Afin de permettre au visiteur d'avoir accès en autonomie au contenu culturel de l'exposition, les espaces doivent être pensés dans une démarche de design global en prenant en compte la diversité de ses besoins, de ses modes d'appréhension et de ses capacités.

Cette stratégie de compensation environnementale [6] [1] consiste à multiplier les modes d'accès à l'information, notamment en adaptant l'environnement spatial et sensoriel.

Le cadre spatial et architectural

Si les signes nous sont indispensables afin de comprendre, partager et mémoriser nos expériences, ils doivent nécessairement s'inscrire dans un espace-temps. Dans son article *Architecture de l'information versus design de l'information*, Anne Beyaert-Geslin affirme : « Catégorie cardinale de l'énonciation (avec le temps et la personne), l'espace s'impose donc comme une condition sémiotique du sens [6]2. » En effet, l'espace hiérarchise et dispose le contenu tout en créant de l'interaction entre le lieu, l'objet et le public. Dans le cadre des institutions culturelles, le contenu s'expose au sein d'un espace muséal, scénique ou documentaire lui-même contenu dans un cadre bâti. L'architecture constitue donc la première rencontre avec l'utilisateur, qui dans une démarche de diversité des publics, se doit d'être la transcription d'une forme d'hospitalité, de considération. Les entrées du bâtiment doivent alors être facilement réparables grâce à des éléments architecturaux ou par des matériaux visuellement contrastés tout en s'accompagnant d'une signalisation extérieure. [6]3 Alain De Botton, dans son ouvrage *L'Architecture du bonheur* affirme notamment : « Nous apprécions les portes d'entrées qui ont un petit seuil devant elles, un portail, un auvent ou une simple rangée de fleurs ou de pierres - toutes choses qui nous aident à faire la transition entre l'espace public et l'espace privé et apaisent l'anxiété, l'attente d'entrer dans une maison ou d'en sortir [6]4. »

Face aux spécificités du handicap mental et cognitif, la qualité des ambiances et des espaces influence le sentiment de confusion, de nervosité et d'intelligibilité. Rachid Ouramdane, directeur du Chaillot – Théâtre national de la Danse, initie notamment une réflexion sur la diversité, aussi bien dans les esthétiques que dans les publics, au sein d'un lieu emblématique qui fut construit à l'occasion de l'*Exposition universelle* de 1937. En effet, membre de la RECA, le Théâtre national de la Danse fait face à des enjeux de préservation de patrimoine tout en appliquant une forte politique d'accessibilité. [6][5] Cette réflexion globale est entre autres mise en œuvre à travers une considération de la lumière et des matériaux {fig. 20}. [6][6]



Ainsi, le CEREMA préconise que « le bruit ambiant et l'éclairage soient maîtrisés pour créer des ambiances confortables (éviter les zones sombres, les lumières qui scintillent, la forte réverbération, les émergences sonores...) » de même que les « matériaux renvoient une impression de solidité (la solidité des objets, si l'on peut les toucher, apporte un soutien psychologique) [6][6] ». Cette conception architecturale doit être pensée en corrélation avec les enjeux de médiation. Elle se met notamment en œuvre en pensant le cheminement et l'agencement des espaces à travers un flux organisé, intuitif et fluide circulant à travers des points de repère clés (lieux de repos, d'information et de service). En effet, le CEREMA établit un parallélisme entre l'expérience du handicap mental et celle d'un touriste « essayant de se repérer dans un pays dont il ne maîtrise ni la langue ni le système d'écriture [6][7] ». Ainsi, le Musée du Quai Branly, détenteur du label Tourisme & Handicap pour les quatre familles de handicap, propose une orientation facilitée grâce à une bande de guidage qui conduit de l'entrée jusqu'à la billetterie, l'entrée du musée et les diverses aires de repos {fig. 201}. Ce dispositif est accompagné d'un plan téléchargeable en ligne à destination des personnes et de leurs accompagnants. [6][8]

Par ailleurs, si l'architecture, la signalétique et la scénographie participent au contrôle visuel ainsi qu'à





l'orientation dans l'espace, elles permettent aussi de créer des environnements ou des formes propices à une appropriation sensible des savoirs. Le concept d'interprétation, mis en œuvre par le conservateur muséologue, poursuit un objectif éducatif à travers une démarche de médiation qui prend corps lors de la rencontre entre des visiteurs et des objets originaux. [69] Il cherche à établir un lien direct entre le monde de l'objet et celui du visiteur. Le concept d'interprétation prend corps grâce à travers une pratique scientifique objective propre aux sciences humaines (collecte, sélection, contextualisation...), une pratique de médiation permettant d'orienter ou de révéler des significations (choix des dispositifs) et une pratique de création qui incarne le parti subjectif de l'exposition (son, lumière, matière, couleurs). La Cité des Sciences et de l'Industrie développe notamment des expositions marquées par des choix scénographiques radicaux et immersifs {fig. 22}. En interprétant symboliquement des données scientifiques complexes, la Cité des Sciences médiatise un savoir à destination de tous les publics (enfants, personnes âgées, handicaps moteurs...) sans séparation des parcours.

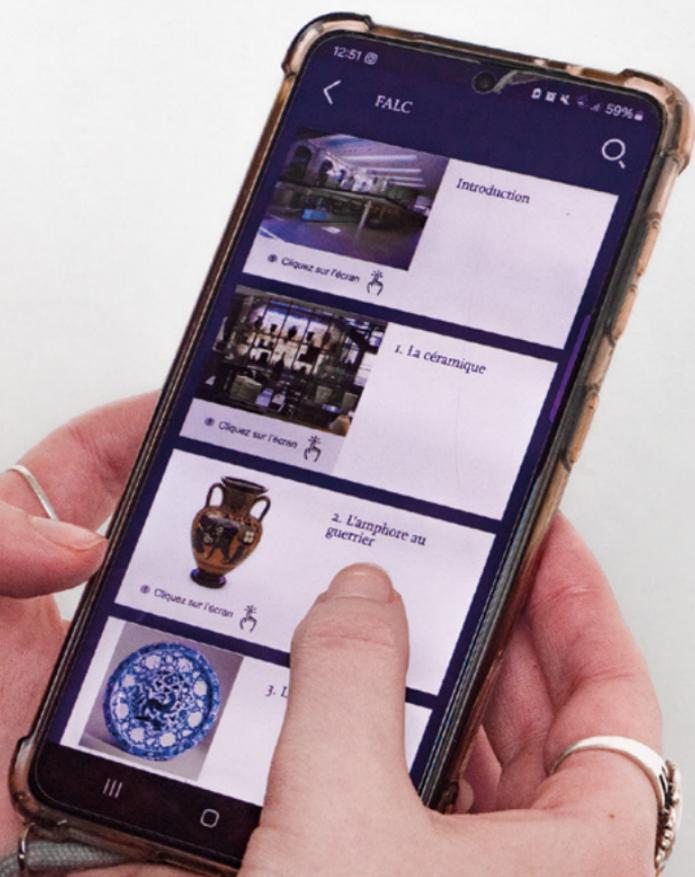
Pour répondre aux contraintes économiques (adaptation de la signalétique et de l'architecture notamment dans un site protégé), spatiales et d'accès à

l'information, le numérique constitue un territoire d'immersion dans l'exposition. En effet, les applications de visites font leur apparition dans les musées en permettant une circulation autonome et adaptée aux besoins spécifiques de chacun. En intégrant le FALC, elles s'émancipent du support papier statique tout en investissant la multisensorialité. Le Musée national Adrien Dubouché Limoges a notamment développé, avec l'agence Mazedia, une application accueillant de multiples parcours adaptés à chaque type de public, dont un parcours FALC. En gardant comme fil conducteur le plan du musée schématisé, l'utilisateur peut accéder à des informations intelligibles supplémentaires durant son parcours {fig. 23}.

Ainsi, nous remarquons que l'ensemble de l'environnement agit dans un contexte de médiation et peut participer au sentiment de bien-être. La multisensorialité apparaît alors comme une démarche de design total qui complète les enjeux mis en place par l'adaptation du cadre spatial et architectural.

La multisensorialité

La médiation culturelle d'un contenu doit prendre en compte l'ensemble du contexte d'évolution de la personne afin de diversifier son accès à l'information. Dans un objectif de compensation environnementale, la multisensorialité permet de garantir

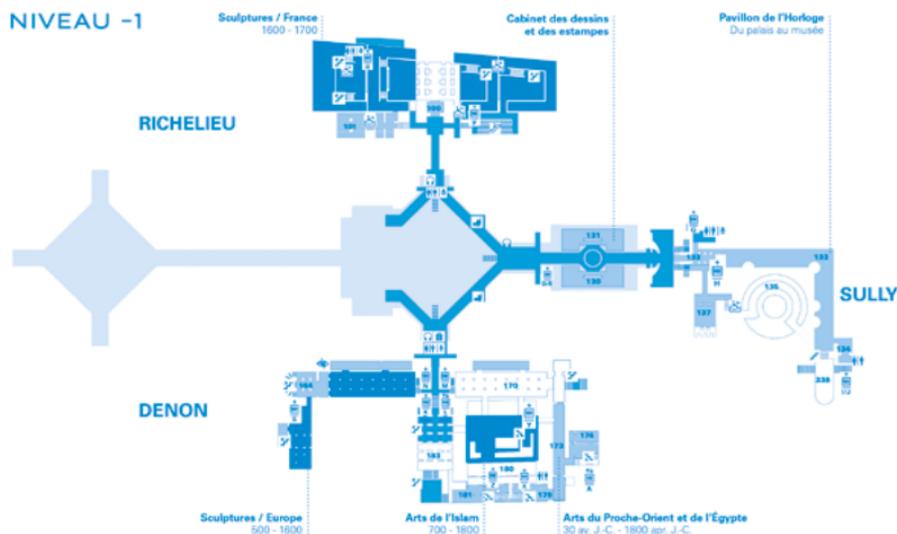


Attentif à accueillir tous les publics, le musée du Louvre vous propose de découvrir les collections dans les **meilleures conditions d'éclairage**. Ce feuillet permet de repérer les zones à **éclairage naturel** ou à **éclairage artificiel suffisant**. Des chantiers de rénovation se déroulent avec d'importantes conséquences sur les circuits de visite. Ainsi, nous vous recommandons de consulter le calendrier d'ouverture des salles avant votre visite, sur notre site internet, ou auprès des chargés d'accueil le jour de votre venue.

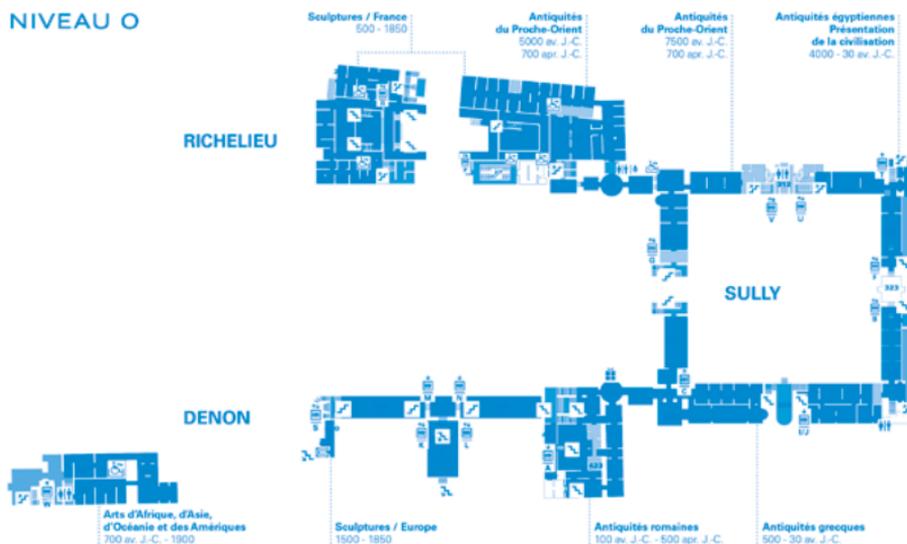
ESPACES CONSEILLÉS LUMINOSITÉ

■ éclairage naturel ■ éclairage artificiel suffisant

NIVEAU -1



NIVEAU 0



davantage d'autonomie en recapacitant les publics selon les spécificités de leur handicap. Au sein des institutions culturelles, celle-ci se met en œuvre d'abord à l'échelle globale du lieu en agissant sur son atmosphère. Comme vue précédemment, cette dernière doit être pensée en cohérence avec le contenu culturel de l'exposition notamment à travers des principes graphiques et scénographiques. [7] [8] Ainsi, le Louvre, qui poursuit un objectif d'accessibilité à tous, réalise un aménagement de la lumière artificielle et naturelle afin d'établir des zones de confort {fig. 24}. La lumière est utilisée comme un outil de valorisation du contenu, de repère visuel et de bien-être notamment en évitant les zones d'éblouissement et de reflet. Enfin, Barbara Bay, dans la conférence *La Fabrique de l'hospitalité*, indique la façon dont la couleur agit comme un repère visuel en lien avec un principe d'affordance tout en soulevant une force symbolique. Elle permet de guider, d'accompagner le sens tout en agissant sur le sentiment d'accueil. [7] [1]

Dans l'ouvrage *Expositions et parcours de visite accessible*, le Ministère de la Culture considère que « le concept de présentation facilite l'accès aux idées fortes de l'exposition qu'il applique au mobilier et à sa déclinaison [7] [2]. » En cela, le mobilier participe à l'atmosphère de l'exposition ou du lieu tout en accompagnant le sens du propos. Il permet de

clarifier, de hiérarchiser l'information sans l'alourdir sémantiquement. La signalétique du Mac Val, réalisée par Integral Designers en 2008 constitue notamment un projet d'accessibilité global intégrant le mobilier comme un support de repos et un vecteur d'accès à l'information. En effet, des bancs lumineux colorés à 50 centimètres du sol permettent d'identifier le lieu ou de diriger les visiteurs vers les différentes entités du musée. Ces assises constituent à la fois des zones de repos et des supports d'information dont les caractères des textes explicatifs sont plus grands que ceux des cartels habituels {fig. 25}.

Cette attention portée au mobilier s'inscrit dans des enjeux d'interactions sensorielles et d'engagement avec les contenus de médiation. Elle s'inscrit dans un cadre où la sollicitation des sens compensatoires (vue, odorat, ouïe, goût, toucher) selon le public en situation de handicap, constitue parfois le seul vecteur d'information. Dans le cadre d'un public en situation de handicap mental et cognitif, le CEREMA invite « lorsque cela est techniquement possible, que toute information visuelle soit doublée par une information sonore [73]. » Cependant, la vue et l'ouïe, qui sont principalement sollicitées, peuvent aussi être enrichies par des récepteurs immédiats comme le goût et l'odorat, notamment à destination des visiteurs en situation de handicap mental. Cette





réflexion doit être menée « tout au long du parcours afin d'éviter une séparation des publics ainsi qu'une libre disposition à tous [7][4]. » Ainsi, l'agence Tactile Studio développe des supports de médiation multisensoriels à destination des musées. Réalisé en co-création, Tactile Studio a notamment développé un parcours de visite pour le Musée d'archéologie de Chemnitz. Ce dispositif, qui s'adresse à tous les publics dont les personnes en situation de handicap mental, stimule l'odorat et le toucher tout en invitant à des activités ludiques et immersives {fig. 26}. L'expérience émotionnelle et la participation du corps permettent à la personne de s'intégrer comme un acteur à part entière tout en lui laissant une trace pérenne de l'exposition.

D'après cette étude non exhaustive des aménagements d'accueil et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap mental et cognitif, nous déduisons l'importance d'un design systémique.

-
- ⑥
① SAUZÉON Hélène, *Technologies pour le handicap cognitif: Rôle de l'image*, Université de Bordeaux/INRIA, 24 juin 2019. Mis en ligne le 8 juillet 2019. 18 minutes.
-
- ⑥
② BEYAERT-GESLIN Anne, *Architecture de l'information versus design de l'information*, revue Études de communication, n°50, 2018. Pages 161 à 174.
-
- ⑥
③ SABY Laurent, SANIEL Sandira, VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric, *Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques: Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*, Cerema, 2013. Page 14.
-
- ⑥
④ DE BOTTON Alain, *L'Architecture du bonheur*, Paris, Le Livre de poche, 2006. Page 303.
-
- ⑥
⑥ Rémy BARBE, Marie-Josèphe BÉRENGIER, Guillaume DÉLANGES, *Podcast Palais vivant II: 4/5 (re)penser les institutions à partir de la vulnérabilité*, Palais de Tokyo, 16 septembre 2023. 13 minutes à 16 minutes.
-

.....

[6] SABY Laurent, SANIEL Sandira,
[7] VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques :
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
Cerema, 2013. Page 12.

.....

[6] SABY Laurent, SANIEL Sandira,
[8] VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques :
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
Cerema, 2013. Page 8.

.....

[6] LAPORTE Pierre, SIMONNEAUX Myriam,
[9] *L'accessibilité au musée du Quai Branly
Jacques Chirac*, Dossier de presse, 2024.
Page 10.

.....

[7] DELARGE Alexandre, *Pratiques
[0] interprétatives en muséologie,
L'interprétation: entre élucidation
et création*, revue Études de
communication, n°24, 2001. Page 57.

.....

[7] Ministère de la Culture, *Expositions
[1] et parcours de visite accessibles*,
Culture et Handicap, 2017. Page 41.

.....

.....

7 BAY Barbara, *La Fabrique de l'hospitalité*,
 2 *Colloque Couleur & soin*, ENSAD Nancy,
 10 décembre 2018, diffusé le 31 mai 2019.

.....

7 SABY Laurent, SANIEL Sandira,
 3 VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques :
 Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
 Cerema, 2013. Page 8.

.....

7 SALMET Ariane, SOPHYS-VÉRET Sandrine,
 4 *Expositions et parcours de visite accessibles*,
 Ministère de la Culture et de la
 Communication, 2017. Page 44.

2 B+A Architectes, réhabilitation du
 0 Théâtre national de Chaillot, 2017.
 Photo: Sergio Grazia.

.....

2 Bande de guidage depuis l'entrée
 1 jusqu'à la billetterie du Quai Branly.
 Photo: Coralie Gibot, 2024.

.....

2 Scénographie de l'exposition *Le grand*
 2 *récit de l'univers* à la Cité des sciences.
 Photo1: G. Leimdorfer / EPPDCSI.
 Photo2: Ph. Levy / EPPDCSI.

.....

.....

② Application d'aide à la visite interactive
③ MNAD Limoges, parcours FALC, 2024.
Photo: Mathilde Gallopin.

.....

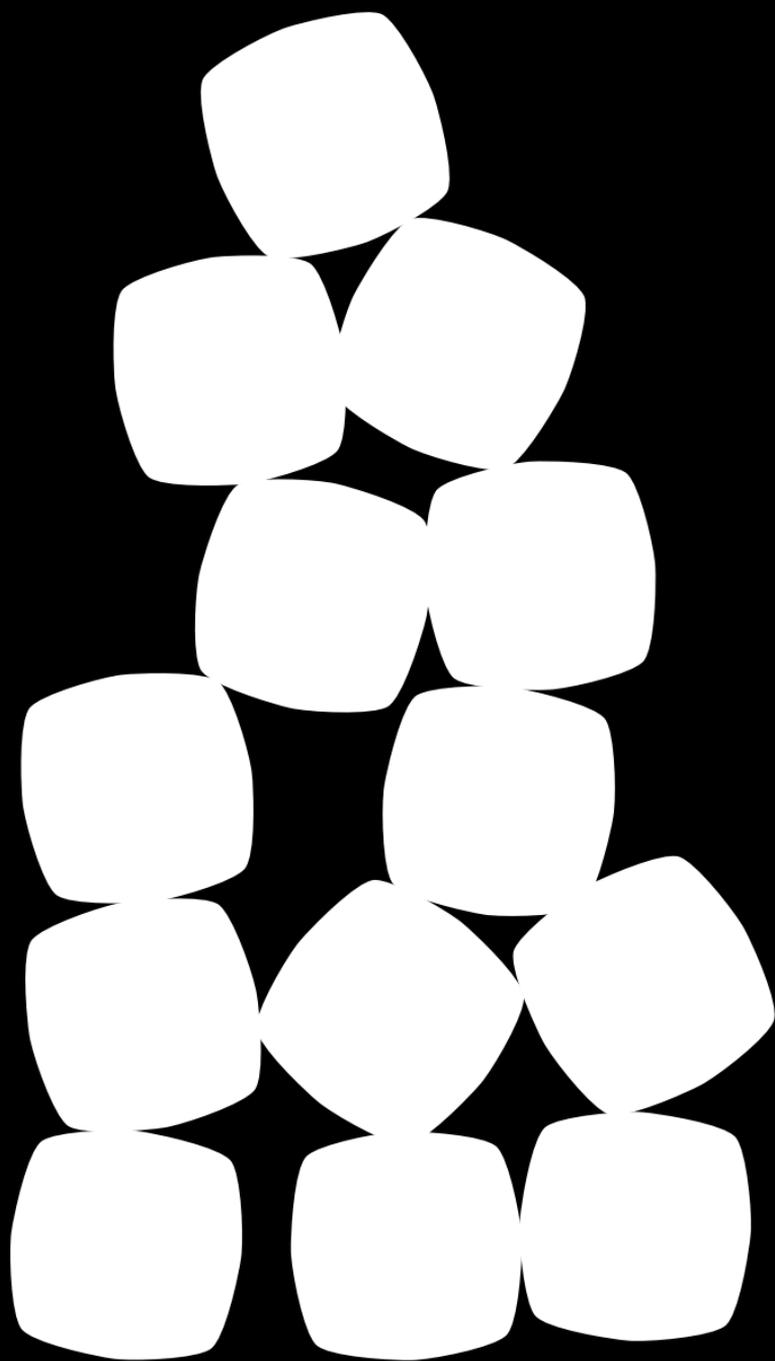
② Plan présentant les espaces conseillés
④ selon la luminosité, Louvres, date inconnue.

.....

② BAUR Ruedi, DUZELIER Olivier, BRABANT
⑤ Stéphanie, en collaboration avec
VALLOGNES Ludovic, Autobus impérial
et l'architecte RIPAULT Jacques,
signalétique du MAC VAL (Musée d'art
contemporain du Val-de-Marne),
Integral Designers, 2008.

.....

② Tactile Studio et Atelier WAM,
⑥ parcours de visite pour le Musée
d'Archéologie de Chemnitz, 2024.



pour un
design

systemique

Dans l'objectif d'une accessibilité totale aux personnes en situation de handicap mental et cognitif, l'ensemble des dispositifs de l'institution culturelle doit être pris en compte.

Cet engagement est mis en œuvre à travers une approche systémique du design qui s'établit à chaque étape du parcours et à chaque interaction avec l'utilisateur. Cette démarche se poursuit dans l'adaptation de la chaîne de décision et d'opération interne à l'institution culturelle.

À chaque étape du parcours

La pratique d'un design systémique se met en place dès l'amont de la visite afin « de permettre aux personnes handicapées comme à leurs familles ou encadrants de se renseigner sur les conditions d'accueil ainsi que sur les éventuelles dispositions spécifiques mises en place [7][5]. » Cette démarche, qui permet d'accueillir et de rassurer, est notamment garantie par un standard téléphonique ou par le site internet qui constituent les premiers vecteurs d'une prise de contact. Un document FALC téléchargeable en libre accès sur un onglet dédié permet de concentrer toutes les informations nécessaires {fig. 27}.

Cependant, l'intelligibilité de l'arborescence ne permet pas toujours de garantir une navigation fluide et fait obstacle à la prise d'information en autonomie. Pour qu'un document FALC réponde aux enjeux de médiation, faut-il déjà y avoir accès. Cette démarche s'inscrit entre autres dans la préparation des déplacements et de l'accès aux équipements. Elle permet aux personnes en situation de handicap mental et cognitif d'accompagner leur démarche d'auto-détermination en se renseignant sur les horaires d'ouverture, les étapes de leur trajet, les conditions d'accessibilité et d'accueil adapté. Le Centre Pompidou met notamment à disposition son application Centre Pompidou accessibilité qui regroupe l'ensemble des informations nécessaires à la venue

Personnes en situation de handicap mental ou psychique

 Visites et ateliers de découverte adaptés pour groupes d'enfants, d'adultes ou de familles, sur demande. L'équipe est à la disposition des responsables de groupe pour préparer une visite ou élaborer un projet particulier.

Un livret en français FALC (Facile À Lire et À Comprendre) présente le musée.
Vous pouvez demander ce livret à l'accueil pour visiter avec.
Vous pouvez aussi télécharger ce livret pour préparer votre visite.
Vous pouvez l'utiliser seul ou en groupe.



« Visiter le MAC VAL »
Textes faciles à lire et à comprendre (FALC)



Visite ▾ Programme ▾ Collection ▾ Magazine Vidéo Podcasts 🔍 fr ▾

Accès | Services | Visites individuelles | Visites en groupe | Cinéma, spectacles | Ressources

Ressources en ligne



Appli "Centre Pompidou accessibilité"



Livrets d'aide en FALC



Vidéos en LSF



Podcasts Visites d'expos à écouter/à lire



Podcasts Visites du Musée à écouter/à lire



Un podcast, une œuvre à écouter/à lire

11, AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON 75116 PARIS

FERME

12H-22H

FR EN

MODE ÉCO

BILLETTERIE

AGENDA

VISITER

EXPLORER

MÉDIATION

N-ÎME GALERIE

BOUTIQUE

ENTREPRISE TOKYOPASS 🔍

Handicap auditif

Des visites guidées en Langue des Signes Française menées par un médiateur sourd sont régulièrement organisées.

Handicap mental

Des visites en Français Facile sont régulièrement organisées.

[Téléchargez le document facile de la saison printemps 2024](#)

[En savoir plus](#)

PARTENAIRE ACCESSIBILITÉ

27

(fondation handicap)
malackoff humanis



au musée, aux règles ou événements, tout en ajoutant la possibilité de créer un planning et de communiquer sur les premières nécessités. D'abord à destination des publics autistes, elle permet de faciliter la visite de toute personne éprouvant des besoins spécifiques {fig. 28}.

De plus, des créneaux horaires ou dispositifs adaptés peuvent également être organisés. L'Opéra de Paris met notamment en place des séances labellisées Relax qui offrent la possibilité aux spectateurs de profiter et vivre ses émotions sans crainte du regard des autres {fig. 29}. En effet, depuis 2018, Culture Relax est soutenue par le Ministère de la Culture afin de proposer des séances de cinéma ou des salles de spectacles partagées où chacun peut s'exprimer librement durant la représentation.



Cette démarche peut également s'étendre à un accès à la culture à domicile, qui répondrait aux spécificités des personnes pour lesquelles sortir de chez soi est difficile, voire impossible, ou qui permettrait de prolonger la visite. Le confinement durant la pandémie de Covid-19 a notamment encouragé à développer ce type d'initiatives. Le Musée du Quai Branly a ainsi mis en place des visioconférences gratuites à destination des établissements médico-sociaux ou des associations accueillant des personnes en situation de handicap mental. Ces activités prennent la forme de conférences-conversations visant à découvrir différents patrimoines culturels ou à établir une réflexion philosophique.

Enfin, ces différents dispositifs s'inscrivent dans une politique globale de l'institution culturelle qui est à la fois influencée par un cadre législatif et une volonté déontologique propre aux équipes. Comment le fonctionnement de l'établissement influe-t-il sur l'objectif d'accessibilité universelle ?

Une pensée politique de l'accessibilité

Selon l'ouvrage *Expositions et parcours de visite accessibles*, édité par le Ministère de la Culture : « Le succès d'une politique en faveur de l'accessibilité universelle dépend de l'engagement de l'ensemble des partenaires, de la mise en place d'une méthodologie

rigoureuse qui privilégie l'intégration de la question de l'accessibilité à l'origine du projet, l'anticipation, la constance ainsi que la persévérance [7][6]. » Au-delà du design, cette prise de position s'accorde à donc tous les niveaux de l'institution en prenant en compte les moyens techniques et humains tout en s'inscrivant sur le long terme.

Ainsi, le chef d'établissement donne l'élan politique en définissant les objectifs, en assurant la responsabilité et en garantissant les résultats, notamment à travers la mise en place d'un cadre humain et financier. Il décide donc de la méthode à appliquer, de la coordination des équipes internes et externes ainsi que des compétences à mobiliser. Le référent accessibilité est notamment choisi par le chef d'établissement afin de « vérifier la mobilisation de l'ensemble des compétences et la coordination des actions permettant d'aboutir aux objectifs fixés en termes d'accessibilité [7][6]. » Sans déresponsabiliser l'ensemble des équipes, il étudie le projet en se centrant sur le mode d'accès aux contenus culturels selon les spécificités de chaque handicap. Le chargé des publics garantit l'accueil ainsi que de la médiation et possède ainsi une connaissance sur les besoins et les attentes des différents publics. En participant à la validation de chaque étape de conception du projet, il est consulté sur l'élaboration et la rédaction du

cahier des charges des supports de médiation. Enfin, le service ou le chargé de communication de l'établissement élabore la stratégie de communication et les médias les plus adaptés à chacun des publics. Dans une démarche d'accessibilité universelle, il veille à intégrer des outils spécifiques dont le FALC.

Comme indiqué précédemment, les enjeux d'accessibilité doivent être pensés à chaque étape du projet, non seulement dans les dispositifs physiques et de médiation mais aussi dès la conception du contenu. Dans le cadre d'une exposition, cette méthodologie intervient à travers quatre acteurs essentiels. Tout d'abord, la maîtrise d'ouvrage est responsable de la conception du projet d'exposition et de son parcours, ainsi que de la programmation des actions à mettre en œuvre et à financer, et de l'ouverture au public. La maîtrise d'œuvre de conception qui intervient dans la conception architecturale, scénographique et graphique du projet. La maîtrise d'œuvre de réalisation qui réalise le chantier de l'exposition dans le respect des contraintes, des délais et des coûts. Enfin, la maîtrise d'usage qui vérifie l'exploitation de l'exposition et du bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs.  

Pourtant, malgré un cadre législatif garantissant l'accessibilité aux publics en situation de handicap et la

volonté des établissements de la mettre en œuvre, nous pouvons nous interroger sur la pérennité des dispositifs mis en place. En effet, la maintenance constitue un point essentiel qui doit garantir une stabilité malgré l'évolution des équipes internes et des facteurs politiques externes. Comment assurer durablement cette responsabilité ? Cette fragilité est-elle toujours le symptôme d'une société normative et excluante ? Est-il possible d'envisager les différents dispositifs d'accessibilité comme un ensemble global et non pas comme une multitude de réponses individuelles ?

[7] SALMET Ariane, SOPHYS-VÉRET Sandrine,
[5] *Expositions et parcours de visite accessibles*,
Ministère de la Culture et de la
Communication, 2017. Page 44.

.....

[7] SABY Laurent, SANIEL Sandira,
[6] VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques:
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
Cerema, 2013. Page 7.

.....

[7] SABY Laurent, SANIEL Sandira,
[7] VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric,
*Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques:
Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*,
Cerema, 2013. Page 4.

.....

[7] SALMET Ariane, SOPHYS-VÉRET Sandrine,
[8] *Expositions et parcours de visite accessibles*,
Ministère de la Culture et de la
Communication, 2017. Page 18.

.....

[7] Ibid.
[9]

.....

[8] Ibid.
[0]

② (En haut) Page « En situation de handicap »
⑦ du site internet du Palais de Tokyo,
consulté le 22 octobre 2024.

(Au milieu) Page « Accessibilité »
du site internet du Centre Pompidou,
consulté le 22 octobre 2024.

(En bas) Page « Personnes en situation
de handicap » du site internet du
MAC VAL, consulté le 28 2024.

.....

② Application Centre Pompidou
⑧ accessibilité, aide à la communication,
2024. Photo: Coralie Gibot.

.....

② Le premier spectacle vivant de Culture
⑨ Relax s'est produit à l'Opéra Comique
de Paris, 2018. Photo: Benjamin Meteyer.

conclusion

Le design joue un rôle fondamental dans l'accessibilité des institutions culturelles en agissant sur l'environnement et les dispositifs de médiation. En prenant en compte les spécificités des publics, il adapte l'espace, les supports et les technologies. Le FALC, en tant qu'outil de simplification, est un exemple concret de cette démarche. Il accueille et facilite l'accès à l'information pour les personnes en situation de handicap mental et cognitif et contribue ainsi à l'universalité de l'accès à la culture.

Toutefois, nous insistons sur le caractère contre-productif d'une considération de design qui envisagerait le handicap comme un problème à résoudre à défaut d'y intégrer ses potentialités sensibles et créatrices. En effet, ce solutionnisme est caractéristique d'une pensée où l'on peine à reconnaître et accueillir sur un pied d'égalité les singularités de tous les individus. En cherchant des réponses de manière systématique,

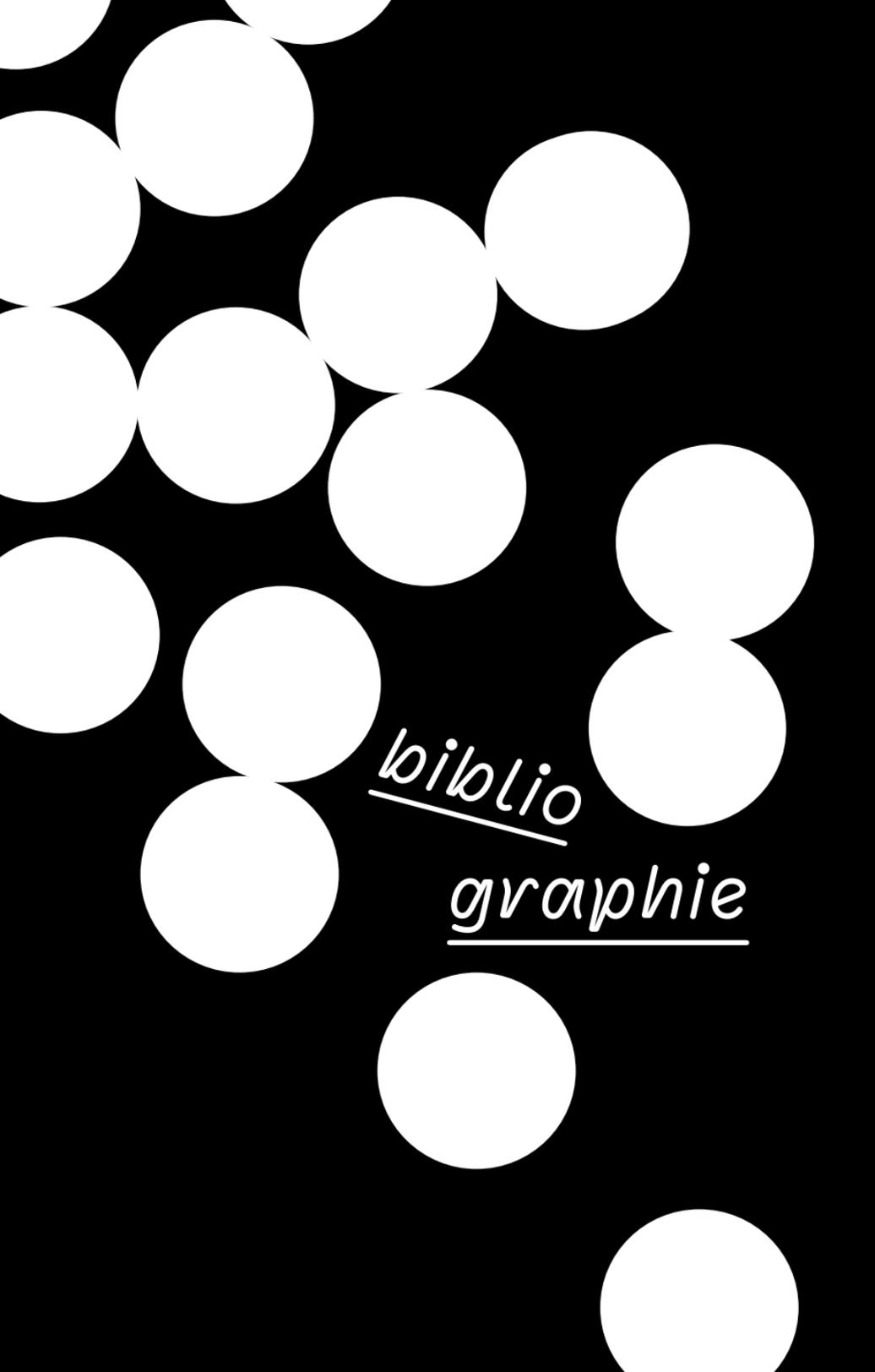
cette approche restreint la problématique sociétale à une problématique individuelle.

De même, un design s'établissant sur le précepte de l'empathie, notamment envers un groupe marginalisé, présuppose des cadres normatifs et des relations de pouvoir. En effet, si l'empathie établit un lien sensible visant une appréhension du monde selon les expériences d'autrui, elle ne permet pas de mesurer la complexité d'une réalité. Elle renforce un rapport de pouvoir inégal entre le concepteur et les sujets, dans la mesure où le concepteur définit les solutions à un problème qu'il a précédemment identifié lui-même.

Ainsi, en approfondissant la démarche de co-création proposée par le FALC, nous nous plaçons en faveur d'un design pour, par et depuis les personnes en situation de handicap mental et cognitif. En y réfléchissant dès le début de la conception, cette collaboration s'inscrit dans une

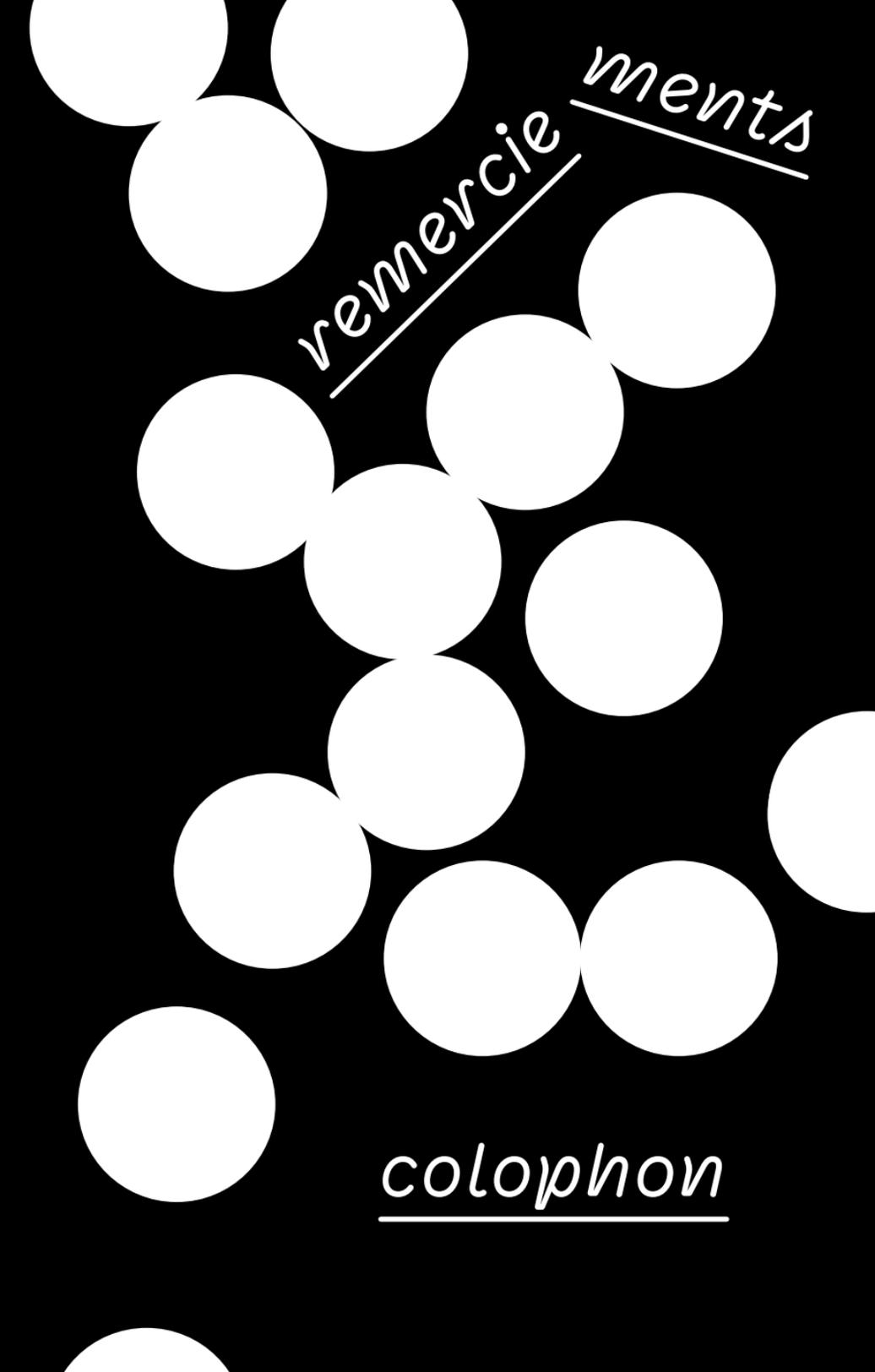
réelle égalisation de circulation des savoirs tout en offrant une occasion de réinventer une forme de design sensible et inclusif.

Mon projet de diplôme a notamment pour objectif de concevoir une plateforme numérique permettant de réaliser des FALC interactifs et qualitatifs en autonomie. Utilisé par les équipes de communication et de médiation des institutions culturelles non formées au design graphique, cet outil aura pour enjeux de s'ancrer à la fois dans le réel des utilisateurs mais aussi celui des personnes en situation de handicap mental et cognitif. Il sera mené à travers un protocole de co-création et de test utilisateur qui permettra d'identifier les besoins spécifiques de chaque population.



biblio

graphie



remercie ments

colophon

bibliographie

A NO ANGER, *C'est une question de point de vue...*, À mon geste défendant, mis en ligne le 10 février 2016, consulté le 2 mars 2024.

B BAS Jérôme, *Des paralysés étudiants aux handicapés méchants. La contribution des mouvements contestataires à l'unité de la catégorie de handicap*, Genèses, n°107(2), 2017.

.....

BAY Barbara, *La Fabrique de l'hospitalité, Colloque Couleur & soin*, ENSAD Nancy, 10 décembre 2018, diffusé le 31 mai 2019.

.....

BERGERET Aure, Chargée de coordination opérationnelle en médiation au Palais de Tokyo, entretien écrit, 24 juillet 2024.

C BONNEFON Gérard, *Des représentations du handicap et de la folie*, éditions Érès, 2023.

.....

CAOUCETTE Martin, *L'autodétermination : d'une vision à des actions structurantes*, Université du Québec, Colloque francophone sur l'autodétermination et le handicap, INSHEA, 26 et 27 octobre 2022, consulté le 14 octobre 2023.

.....

CHAMORRO Elena, ROJAS Elisa, MARQUES Lény, FUCHS Mathilde, *Manifeste du Collectif Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation*, mis en ligne le 12 avril 2016, consulté le 15 mai 2024.

D DELANOË-VIEUX Carine, *Art et design dans les lieux de soins*, Presse universitaire de Lyon, 2024.

.....

DELARGE Alexandre, *Pratiques interprétatives en muséologie, L'interprétation: entre élucidation et création*, revue Études de communication, n°24, 2001. Page 57-70.

.....

DÉSANGES Guillaume, *Petit traité de permaculture institutionnelle*, Palais de Tokyo, 2022.

.....

DÉSANGES Guillaume, *Cosa Mental: Art, santé mentale et neurodiversité au Palais de Tokyo*, Palais de Tokyo, 2023.

.....

DEPAUX Danielle, Présidente de l'UNAPEI Île-de-France de 2007 à 2022, entretien en visioconférence, 11 décembre 2023.

.....

.....

DUCAMP Colette, Graphiste chez
Ne Rougissez pas, entretien en
visioconférence, 23 juillet 2024.

.....

Drac Grand Est, *Culture et Ruralité*,
Ministère de la Culture.

H HAYER Dominique, *La culture: des questions essentielles*, revue Humanisme, n°296, 2012.

J JEANSON Francis, *L'Action culturelle dans la cité*, Paris, éditions du Seuil, 1973.

L LAPORTE Pierre, SIMONNEAUX Myriam,
L'accessibilité au musée du Quai Branly - Jacques Chirac, Dossier de presse, 2024.

.....

Jean-Yves Le Capitaine, *L'inclusion n'est pas un plus d'intégration: l'exemple des jeunes sourds*, Empan, Numéro 89, 2013.

.....

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Légifrance, mis à jour le 8 septembre 2023, consulté le 20 octobre 2023.

M MALRAUX André, *Présentation du budget de la culture à l'Assemblée nationale*, 27 octobre 1966.

.....

MÉNARD Manon, Thèse dirigée par DENI Michela, *De l'inclusion à la pluralité: le design à l'épreuve de la normalité. Vers une recherche-projet située depuis l'autisme à l'université*, Université de Nîmes, 2023.

.....

MORISSON Sabrina, Graphiste spécialisée dans la conception de communication accessible chez Ideographik, entretien téléphonique, 22 juillet 2024.

N Nations Unies, *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées*, janvier 2019.

.....

NEURATH Otto, *Des hiéroglyphiques à l'Isotype*, éditions B42, septembre 2018.

.....

Thierry NOUVEL, Sandrine PANIEZ, *Guide pratique de la signalétique et des pictogrammes*, Les Guides de l'UNAPEI, 2012.

P PÉPIN Charles, *Quand la beauté nous sauve*, Paris, éditions Marabout, 2020.

.....

PUISIEUX Charlotte, *Dictionnaire CRIP : Petit ouvrage d'introduction au crip*, 2020.

U URVIEZ Fabrice, Graphiste chez Leïka Design, entretien téléphonique, 23 juillet 2024.

R RECA, Festival des 20 ans RECA et mission Vivre ensemble, *Guide pratique des sorties culturelles*, Universciences, 2024.

S SABY Laurent, SANIEL Sandira, VIDAL-SAGNIER Odile, CIMALA Eric, *Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques : Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?*, Cerema, 2013.

.....

SALMET Ariane, SOPHYS-VÉRET Sandrine, *Culture et Handicap : Guide pratique de l'accessibilité*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007.

.....

.....

SALMET Ariane, SOPHYS-VÉRET Sandrine, *Expositions et parcours de visite accessibles*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017.

.....

STIEGLER Bernard, *De la misère symbolique*, Champs Essai Format Poche, 2013.

W WEHMEYER Michael, traduit par LACHAPELLE et WEHMEYER, 1996.

.....

WILLIAMSON Bess, GUFFEY Elizabeth, *Making Disability Modern: Design Histories*, Bloomsbury Publishing, 2020.

.....

WINLING Charlotte, Chargée de projets publics empêchés et éloignés de la culture au MO.CO, entretien en visioconférence, le 17 juillet 2024.

Z ZRIBI Gérard, SAFARTY Jacques, *Handicapés mentaux et psychiques : vers de nouveaux droits (3^e édition)*, éditions Presses École des Hautes, Études en Santé Publique, 2015.

Un grand merci à Patrick Doan
pour l'encadrement dont j'ai bénéficié
durant l'écriture de ce mémoire.

.....

Merci également toutes les personnes
qui ont participé aux entretiens contribuant
à enrichir ce travail de leur expérience.

.....

Merci à Dominique Giroudeau pour
sa relecture et ses corrections avisées.

.....

Merci à l'ensemble de l'équipe pédagogique
et technique de l'ésad d'Amiens.

.....

Merci à l'ensemble de la promotion
de 5^e année pour leur bonne humeur et
leur solidarité durant toute cette période.

.....

Merci à ma famille et mes
amis pour leur soutien.

Mémoire de DNSEP réalisé par
Coralie Gibot à l'Ésad Amiens,
2024–2025.

.....

Mémoire supervisé par Patrick Doan.

.....

Composé en Anto Rounded dessinée
par André Baldinger et Toan Vu-Huu,
au sein de la fonderie BVH Type, en 2017.
Ainsi qu'en Objektiv dessinée par
Bruno Mello, au sein de la fonderie
Dalton Maag, en 2021.

.....

Achévé d'imprimer et façonné à l'ésad
d'Amiens en décembre 2024 sur du
papier ColorPrint 80g/m, du papier 100%
recyclé Nautilus Classic Blanc 70 g/m
et du papier Fabriano Copytinta 80g/m.

En étudiant les liens de réciprocité entre design et handicap, ce mémoire aborde les enjeux de médiation des institutions culturelles à travers la pratique d'un design accessible. Le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode permettant de rendre accessible des documents aux personnes en situation de handicap mental et cognitif en donnant des conseils de mise en page et de rédaction. Le FALC apparaît alors comme un fil conducteur joignant le domaine du médico-social à celui du design à travers des enjeux d'intelligibilité, d'universalité et de rapport entre concepteur et usager.

mémoire DNSEP
ésad amiens
2024-2025
coralie
gibot